

2012 2023

Bilan DE MANDATURE

Conseil Économique, Social
et Environnemental Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

édito



Marc Pouzet

*Président du Conseil Économique,
Social et Environnemental Régional
de la Région SUD
Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

“Unis”, c'est ce qui a fait notre force
tout au long de cette mandature !

En parcourant ces pages, vous découvrirez un résumé des travaux réalisés au cours de la mandature 2018-2023 du Conseil Économique Social et Environnemental de la Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Que d'événements exogènes pendant ce mandat : crise des « Gilets jaunes », Covid, Inflation, émeutes urbaines, guerres et conflits en Europe et au Moyen-Orient...

Ces événements induisent un changement de société qui exige écoute, compréhension, adaptation mais aussi remise en cause générationnelle pour coconstruire la Société Civile et la représentation politique, la vie collective de demain avec ouverture d'esprit tout en restant vigilant et intransigeant sur nos fondamentaux républicains.

Le CESER pendant ces six années a démontré sa capacité à travailler ensemble, s'adapter, s'écouter, proposer, malgré l'éclectisme que représente notre institution.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des Conseillères et Conseillers du CESER ainsi que notre équipe administrative pour avoir fait face à des situations inédites, s'être adaptés pour continuer nos travaux avec engagement. J'associe à ces remerciements le Président et les élus de la Région ainsi que l'administration régionale pour nous avoir aidé par des moyens supplémentaires et un accompagnement dans ces événements importants que nous avons traversés.

“Unis” c'est ce qui a fait notre force tout au long de cette mandature, et c'est ce que je garderai en mémoire. Ce mot est peut-être la clef de beaucoup de maux. Dans notre société en quête de sens, d'équité, il faut davantage s'écouter, davantage coconstruire en donnant à nos choix collectifs un cap auquel chacun, en fonction de sa sensibilité, de ses difficultés peut adhérer dans un objectif commun.

Notre terrain de « jeu », c'est notre Région ! Prenons le temps d'apprécier la chance que nous avons d'avoir un territoire si exceptionnel. On peut le résumer en un mot qui est la Vie : "DIVERSITE". Diversité des territoires, diversité des ambitions sur ces territoires, diversité des habitants et des générations. C'est ça la Vie ! La diversité c'est la pérennisation de la Vie, la biodiversité nous le rappelle ...

Sachons en faire une force collective en veillant à conserver notre diversité face à la standardisation, la mondialisation, la normalisation qui nous engluent dans un fonctionnement kafkaïen...

La société civile doit s'exprimer face à la concentration territoriale qui génère inconfort de vie, déséquilibre territorial...

Soyons ambitieux dans nos perspectives, osons l'innovation face à des schémas technocratiques de plus en plus complexes et parfois contradictoires. Osons remettre « l'Homme » au centre des finalités qu'elles soient économiques, sociales, environnementales : OUI OSONS !



Des liens renforcés avec la Région

Tout au long de la mandature, les relations avec la Région se sont développées et renforcées après les dernières élections régionales de 2021.

Au quotidien, la diffusion régulière de nos travaux du CESER aux Conseillers Régionaux, comme les interventions du Président lors des Assemblées Plénières de la Région et lors des Commissions de Travail, les auditions des élus régionaux ainsi que des services, ont permis de renforcer la coopération, les échanges et l'écoute mutuelle entre la société civile et les élus politiques.

Une impulsion forte a également été donnée, en 2022, avec la signature d'une lettre d'intention entre les deux Assemblées régionales. Ce 1er acte de rapprochement se traduit dans les faits par plus de proximité et la volonté d'associer le CESER à l'évaluation des politiques publiques régionales.

2012023

ÉVÈNEMENTS & TEMPS FORTS DU CESER



→ Des visites de terrain

Le CESER a participé régulièrement à des événements sur le territoire pour aller à la rencontre des acteurs de la société civile et être en lien avec les enjeux du terrain.

Ainsi, une délégation du CESER a été accueillie sur le site d'ITER pour une visite des installations et un temps d'échange sur ce projet majeur pour notre territoire. Nos conseillers se sont également rendus à Jouques pour rencontrer l'association ELAN Jouques, structure qui participe à l'expérimentation nationale « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée ». Les Conseillers du CESER ont également visité l'Ecole de la 2^e Chance (E2C) à Marseille, le projet pilote de 3 éoliennes flottantes en mer Provence Grand Large, l'IFREMER, le lycée agricole de Carpentras ou encore les lycées Jean Perrin et Dumont-d'Urville...



CESER de France : assemblée des Présidents de CESER

Le CESER fait partie de CESER de France, association qui rassemble les Présidents des CESER de France. Par le biais de rencontres régulières, des travaux sont menés conjointement ainsi que des échanges sur les bonnes pratiques au sein des CESER. Notre Assemblée a eu le plaisir d'accueillir une réunion de l'Assemblée des CESER de France à Marseille, en présence du Président de la Région notamment.

→ **Un rayonnement renforcé sur le territoire**

Le CESER est intervenu au cours de manifestations sur le territoire : séminaire sur « la Laïcité au cœur du mouvement associatif » en présence d'Alain CHOURAQUI, au Site-mémorial du Camp des Milles, pour rappeler l'urgence d'être réceptif aux signaux faibles qui mettent en danger la démocratie ; Congrès mondial de la nature qui s'est tenu à Marseille ; table ronde de France Nature Environnement PACA sur le thème « Environnement et Travail, quand la transition écologie devient un sujet de dialogue social » ou encore au Congrès national de syndicat de salariés.



Une participation au débat d'idée national

En parallèle de sa mission consultative auprès de la Région, le CESER répond régulièrement aux sollicitations du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE). Ainsi, une Commission temporaire du CESE en charge d'un avis sur l'évolution de la législation sur le cannabis a été reçue pour échanger avec des acteurs de terrain.

Le CESER a également participé aux réflexions du CESE sur l'école et son avenir ainsi que sur le logement des saisonniers. Ces temps d'échange permettent de contribuer sur des sujets de société et d'apporter une vision régionale des sujets.

Le CESER contribue de manière régulière à différentes consultations publiques telles que la stratégie nationale sur la biodiversité ou l'éolien offshore.

A la suite du mouvement des « gilets jaunes », le CESER a également participé aux travaux du Grand débat national au travers d'ateliers et en organisant une réflexion collective sur les différents sujets proposés.



→ **Des rencontres institutionnelles régulières**

Tout au long de la mandature, le CESER a multiplié les rencontres et les échanges avec les acteurs institutionnels du territoire : Préfet de région et Préfets des six départements de notre région, le SGAR, directeurs d'administrations et des services de l'Etat, la représentation de la Commission européenne à Marseille...

Le CESER a reçu également des parlementaires et des élus politiques de la région afin de présenter les travaux de notre Assemblée ainsi que son fonctionnement et son rôle de représentation de la société civile régionale organisée.



→ **Des travaux communs entre CESER de différentes régions**

Cette pratique a été relancée au cours de la mandature. Ces travaux communs consistent à synthétiser, par une approche systémique, un sujet d'intérêt partagé par plusieurs CESER. Ainsi, le CESER Région Sud a été partie prenante, aux côtés du CESER Occitanie, du CESEC de Corse et des CES de Valence, Murcie et d'Andalousie, pour agir face à la pollution plastique en Méditerranée qui constitue une menace majeure pour la survie de cet espace de vie. Les 7 CES de l'Arc méditerranéen ont lancé un Appel pour le Zéro Plastique en Méditerranée. Notre Assemblée a également participé à l'expression commune sur le fret fluvial Rhône-Saône en lien avec le CESER Auvergne-Rhône-Alpes et le CESER Bourgogne-Franche-Comté.



50 ans d'existence pour le CESER !

L'année 2022 a été marquée par le 50^e anniversaire de la création des CESER, instaurés par la loi du 5 juillet 1972. A cette occasion, une plaque commémorative a été posée au sein du CESER en présence de Renaud MUSIELIER, Président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, de Marc POUZET, Président du CESER Région Sud et des élus des deux Assemblées.

Le CESER a également organisé un colloque sur la place de la société civile dans le débat public. Réunissant plus de 100 personnes et en présence des Conseillers régionaux, du SGAR, des membres du CESER, des organismes siégeant dans notre Assemblée, de Philippe ALDRIN, enseignant-chercheur en sciences politiques à l'IEP d'Aix-en-Provence, cette rencontre a permis de rappeler les fonctions du CESER et son utilité auprès de la Région, et de mettre en perspective le rôle des instances de représentation dans notre démocratie.



1^{er}

Collège



Michel HENRY
1^{er} Vice-président, animateur
Yannick MAZETTE
Vice-président
Claude ROSSIGNOL
Vice-président



Quel bilan faites-vous de ces 6 années de mandat pour votre Collège ?

« Avec le soutien du Président nous avons mis en place la commission de modernisation des documents administratifs COMODO afin de moderniser nos outils. Nous avons incité la région à automatiser les frais de déplacements, lancé une première version d'extranet, tenté de mettre en place quelques procédures de fonctionnement, mis en place la visio conférence. Une anticipation qui nous a permis de fonctionner pendant le COVID. Beaucoup reste à faire mais le mouvement est lancé ».

Comment avez-vous perçu votre rôle et qu'en retirez-vous personnellement ?

« Le rôle de 1^{er} VP coordinateur du collège employeur était délicat car je souhaitais une forte cohésion des diverses familles qui le composent. En effet dans ce pays les entrepreneurs ne disposent malheureusement pas de la notoriété qu'ils méritent. Nos valeurs : le travail, la prise de risque, l'innovation, doivent être défendues dans un environnement qui fait une large place à l'assistantat. Mission réussie puisque nous avons voté tous ensemble pendant 6 ans ! ».

Un souvenir, un temps fort ou une anecdote à nous partager ?

« Lors de la première présentation de COMODO au Bureau du Ceser, je me souviens avoir entendu "Il veut faire bouger l'Himalaya !". Partagé avec Régis notre ténacité a payé ! ».

2^{ème}

Collège



Philippe COTTET
Vice-président, animateur
Jean-Luc BONNAL
1^{er} Vice-président
Daniel PETRUCCI
Vice-président



Quel bilan faites-vous de ces 6 années de mandat pour votre Collège ?

« Ces six années de mandature ont été positifs pour le CESER qui a su affirmer son rôle, même si le nombre de saisines par le Conseil Régional, en dehors des saisines obligatoires est resté faible. Le second collège a tenu sa place et joué le rôle qui est le sien de faire entendre entre autres, les questions sociales et celles concernant le monde du travail ».

Comment avez-vous perçu votre rôle et qu'en retirez-vous personnellement ?

« Nous avons pu nous réunir mensuellement ce qui nous a permis de partager informations et analyses sur le fonctionnement du CESER, dans le respect de la diversité des composantes du Collège, et m'a permis personnellement, en tant qu'animateur du Collège, de porter la parole du Collège notamment lors des réunions des Vice-Présidents avec le Président du CESER ».

Un souvenir, un temps fort ou une anecdote à nous partager ?

« Ces réunions Président du CESER et Vice-présidents du CESER ont constitué de bons moments de travail où le sérieux des échanges et le respect de chacun a toujours été mêlé de convivialité et de bonne humeur. Moments précieux qui ont permis à la fois le partage d'informations entre les collèges et le Président mais aussi de nombreuses avancées sur le fonctionnement, l'organisation et les travaux du CESER ».

3^{ème} & 4^{ème}

Collèges



Yannick GALLIEN
Vice-président, animateur
Nathalie VAN DEN BROECK
1^{ère} Vice-présidente
Serge DAVIN
Vice-président



Quel bilan faites-vous de ces 6 années de mandat pour votre Collège ?

« Notre collège est celui qui représente la plus grande diversité ; lors de ces 6 années nous avons su rassembler et fédérer dans le respect des sensibilités afin de porter une voix collective et constructives ; celle-ci s'est exprimée de façon forte dans le respect de la pluralité ! Au sein de notre collège les divers représentants sont porteurs et acteurs des enjeux fondamentaux auxquels notre société doit faire face : visions sociales, sociétales, d'économie sociale et solidaire et d'écologie. Une richesse nous permettant de valoriser et illustrer l'action des CESER ! ».

Comment avez-vous perçu votre rôle et qu'en retirez-vous personnellement ?

« Avant tout permettez-moi de rappeler le rôle essentiel de Serge DAVIN dans l'animation de ce collège ! Un rôle déterminant et fédérateur pour lequel, pendant la quasi-totalité de la mandature, il a été actif, impliqué et bienveillant envers l'Être Humain que représente chaque conseiller. Je le remercie très chaleureusement ! J'ai mis mes pas dans les siens après qu'il m'ait été confié d'assurer la fin de son mandat que j'ai souhaité assurer en équipe avec Nathalie Van Den Broeck, pour moi : une mission passionnante et enrichissante humainement ».

Un souvenir, un temps fort ou une anecdote à partager

« Comment ne pas évoquer le temps fort de la crise sanitaire du Covid ! Sidération, interrogation, organisation à repenser et relations à réinventer ! Un bouleversement de nos habitudes de fonctionnement, de nos relations humaines ; la projection sur le « monde d'après », l'apparition de relations « digitalisées » et la normalisation du télétravail et des écrans pour lesquels nous existons en visio ou en distanciel selon ce nouveau vocabulaire ! Nous voilà amputés de nos contacts, regards et complicités ! Oui, une rupture qui doit nous amener à réinventer notre monde et nos relations humaines ».

3

QUESTIONS AUX ANIMATEURS DES 3 COLLÈGES



2018 2023

RETOUR SUR LE BILAN INTERNE



Rappel des axes de la mandature 2018-2023

- Rendre plus opérationnel le fonctionnement du CESER.
- Recentrer les travaux sur la mission légale et réglementaire du CESER.
- Développer les liens avec la Région pour une meilleure efficacité.
- Donner de la lisibilité au CESER et à ses travaux sur l'ensemble du territoire régional.

Le CESER a souhaité mener une réflexion afin d'évaluer le fonctionnement du CESER et son évolution sur le mandat et de formuler des propositions d'amélioration pour la prochaine mandature. Cette démarche participative a été menée par le Président, les 1^{ers} et Vice-présidents et les animateurs de Collèges au cours d'un séminaire. Elle a été demandée aux Présidents des Commissions et de la Section par une consultation écrite. Le personnel du CESER a également été associé aux travaux par une consultation écrite. L'ensemble de ce travail collectif a été présenté en Bureau Exécutif et en Assemblée plénière. Ce travail de bilan, a été organisé autour de 3 axes :

- **Axe Politique**, Relations avec la Région, représentation du CESER, liens avec les autres organismes...
- **Axe Organisationnel**, Gestion de la crise sanitaire du Covid 19, l'utilisation des visioconférences, les locaux...
- **Axe Fonctionnel**, Fonctionnement général du CESER, des Commissions de travail, des Collèges, des travaux, des saisines...

AXE POLITIQUE

Bilan/constat

• **Intensification des liens avec la Région** : tout au long du mandat, les relations de travail se sont mises en place et renforcées. Ces pratiques ont permis d'institutionnaliser un mode de fonctionnement plus collaboratif et plus constructif dans l'écoute et le respect mutuel des compétences spécifiques du CESER et de la Région. Cette relation passe par une intervention du Président du CESER en début de plénière de la Région, la présentation de nos travaux en Commission de travail de la Région, la présence accrue des Vice-présidents, des Conseillers régionaux et des services de la collectivité lors d'audition ou de séance de travail, la signature d'une lettre d'intention traduisant la volonté politique à poursuivre cette proximité et la volonté d'associer la société civile à l'évaluation des politiques publiques régionales...

• **Recentrage des travaux du CESER** sur les compétences de la Région pour accompagner et suivre les politiques publiques régionales. Certains travaux doivent néanmoins aborder des sujets ne relevant pas directement de l'échelon régional.

• **Meilleure reconnaissance du CESER** en Région par notre participation à certains organismes, conseil d'administration, comités de suivi ou de pilotage (ex : EPF, ARBE, Parcs régionaux...), nos auditions et nos rencontres régulières sur le territoire, notre volonté de donner plus de lisibilité à nos travaux et notre Assemblée...



Perspectives

- **Poursuivre le développement des relations avec la Région** afin de renforcer la coopération entre politique et société civile par une présentation systématique des avis votés devant les Commissions miroir de la Région
- **Mettre en œuvre la compétence d'évaluation** des politiques publiques et un suivi des recommandations du CESER
- **Amplifier notre communication** et nos contacts pour donner une meilleure visibilité des travaux du CESER sur l'ensemble de la Région et s'appropriier les problématiques territoriales

AXE ORGANISATIONNEL

Bilan/constat

• **Forte capacité d'adaptation du CESER** lors de la crise Covid 19 : le CESER a démontré sa capacité à maintenir son fonctionnement malgré le contexte sanitaire et les périodes de confinement. Notre Assemblée a su adapter ses modalités de fonctionnement et poursuivre ses travaux grâce notamment à l'utilisation de la visioconférence et la dématérialisation des procédures

• **Rénovation des locaux du CESER** et équipements des salles de réunion (visioconférence)

Perspectives

- **Retrouver un fonctionnement en présentiel** aménagé et équilibré pour le fonctionnement du CESER et le maintien des liens entre les Conseillères et Conseillers
- **Utiliser la visioconférence**, pratique utile et sobre, pour des réunions spécifiques et déterminées
- **Continuer à moderniser** notre fonctionnement pour plus d'efficacité

AXE FONCTIONNEL

Bilan/constat

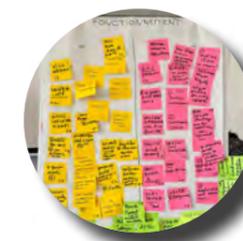
• **Fonctionnement lisible et partagé du CESER**, des Commissions et des travaux

• **Innovation dans les méthodes de travail** : organisation d'un séminaire de travail sur le SRADDET, groupe de travail ad hoc sur des sujets donnés, contribution écrite, questionnaire, travail sur l'après Covid...

• **Communication** : nouveau format des avis et des synthèses, animation des plénières avec des tables rondes, dématérialisation des documents, refonte du site internet en appui avec le groupe Communication

• **Travail de l'équipe du CESER** en étroite collaboration avec les Conseillers

• **Groupe de travail COMODO** : mise en place de l'extranet du CESER, simplification des procédures et de la gestion administrative



Perspectives

- **Poursuivre la dynamisation des plénières** et des présentations des travaux
- **Améliorer** le suivi des avis
- **Mettre en place des formations** pour les Conseillers pour une meilleure appropriation du CESER et sa place au sein du paysage institutionnel français, une meilleure connaissance des finances publiques et du budget des collectivités
- **Impliquer les rapporteurs** des avis dans le suivi des travaux

RETOUR SUR 6 ANS DE MANDATURE

éducation

- Formation professionnelle et Apprentissage
- Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation
 - Lycées, Patrimoine et Investissements régionaux



aménagement du territoire

- Transports Publics Régionaux et Ecomobilité
- Aménagement et Développement des Territoires et du Massif, Foncier, Habitat, Logement



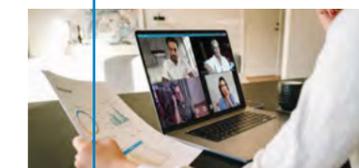
société

- Solidarité, Prévention et Sécurité, Santé et Services Publics
- Sport, Jeunesse et Vie Associative
- Culture, Patrimoine culturel
- Développement Soutenable, Prospective Régionale



économie

- Emploi et Développement Économique
- Finances et Fonctionnement
- Agriculture, Forêt, Mer, Pêche et Littoral
- Tourisme
- Relations Internationales, Europe et Euro-Région



environnement Énergie et Climat



2018 2023

BILAN DES COMMISSIONS

COMMISSION CULTURE

Christiane Bourbonnaud

Présidente de la Commission Culture et Patrimoine culturel – 3^{ème} Collège

“

Sur la mandature 2018-2023, le secteur de la culture a été largement impacté par la crise du Covid 19. Dans le contexte particulier, la Commission a achevé son avis sur la décentralisation de la politique culturelle, en réponse à une saisine du Président de la Région. La Commission a ensuite repris les travaux liés à l'auto-saisine « Améliorer l'accès à la culture et sa diffusion sur l'ensemble des territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Puis la Commission s'est intéressée à une problématique conjoncturelle post crise sanitaire, en examinant les impacts de la crise sur deux métiers peu visibles de la culture : les guides conférenciers et les artisans d'art. Plus récemment, la Commission a poursuivi son étude sur l'implantation à Marseille d'une cité régionale et méditerranéenne du cinéma. L'avis mettra en valeur les attentes fortes autour de ce projet, ainsi que la nécessité de prendre en compte la spécificité du public local et d'associer l'ensemble du tissu associatif très actif dans le domaine et présent sur le territoire, pour que ce nouvel espace puisse pleinement contribuer au rayonnement de la filière cinéma en Région Sud.

2024 - Perspectives

La Commission, issue de la nouvelle mandature, cherchera à poursuivre les excellentes relations entretenues avec les élus et services de la Région. Elle cherchera également à intensifier ses visites de terrain, qui se sont fortement espacées depuis la crise sanitaire.



AVIS2023

LA FUTURE CITÉ DU CINÉMA À MARSEILLE

La future Cité Régionale et Méditerranéenne du Cinéma à Marseille accueillera en un même lieu l'antenne de la Cinémathèque française, et la seconde implantation de l'école Cinéfabrique. La cinémathèque proposera la diffusion de films dits « de patrimoine », des actions d'éducation à l'image, et l'organisation d'expositions en lien avec le cinéma. La Cinéfabrique, école consacrée à la formation de jeunes entre 18 et 25 ans aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, est ouverte à une plus grande diversité dans le recrutement des étudiants ; elle met en œuvre une pédagogie expérimentale basée sur la pratique. Les représentants de la filière locale du cinéma suggèrent une programmation de la cinémathèque bien ancrée dans l'histoire cinématographique régionale. Ils préconisent également d'inclure, dans l'offre de la Cinéfabrique, un volet dédié aux métiers de la post-production. Le projet global est encore, à ce jour, en gestation. Dans son avis, le CESER invite les partenaires du projet à prendre en compte ces recommandations, ainsi qu'à envisager la mise en place d'un volet « conservation » du patrimoine cinématographique régional.



FAITS MARQUANTS

2018-2023

Expérimentation de la décentralisation de la politique culturelle : le CESER consulté

La Commission a pu accompagner la Région et contribuer à sa prise de décision, sur un point fondamental de sa politique. En effet, le Président de la Région a sollicité le CESER pour recueillir l'expression de l'ensemble des acteurs de la sphère culturelle du territoire régional. Tous les formats et expressions de la culture ont pu être auditionnés. Ces rencontres ont montré que la filière n'était pas favorable au projet. L'exécutif régional a ainsi pu prendre sa décision au plus près des attentes du terrain.



Des visites de terrain

La Commission a effectué de nombreuses sorties sur le terrain. Dans le cadre de l'étude sur l'accès à la culture sur l'ensemble des territoires de la Région, des rencontres avec des élus, des responsables de structures et des acteurs associatifs, ont permis de constater le grand dynamisme des territoires de montagne et éloignés des métropoles, pour faire vivre, au plus près des citoyens, de nombreux projets culturels. Le même enthousiasme a été perçu lors des visites de la Commission sur des territoires tels que l'arrière-pays varois ou encore le secteur de l'étang de Berre.



Implication de la société civile dans le Grand Débat

A la suite du mouvement social des « Gilets Jaunes », la Commission a contribué aux travaux du CESER dans le cadre du « grand débat ». Elle a permis de réaffirmer que l'accès à la culture doit être plus que jamais un levier fort de réduction des inégalités et d'inclusion sociale.

2018/2023 Les avis votés

2020
Décentralisation ou optimisation de la collaboration État-Région dans le domaine de la culture
Saisine

Contribution à l'Avis de la Section Prospective :
« Covid-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2021
Améliorer l'accès à la culture et sa diffusion sur l'ensemble des territoires de la région PACA
Auto-saisine

Contrat d'avenir Etat-Région 2021-2027 – Avenants n°1 et n°2 : premier protocole territorial d'application du volet - Culture et Patrimoine
Saisine

2022
Crise sanitaire et situation de quelques métiers méconnus de la culture
Auto-saisine

2023
La future cité du cinéma à Marseille : accompagner son rayonnement régional et méditerranéen
Auto-saisine



DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE, ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE, CLIMAT

Jean-Yves Petit

Président de la Commission Développement Durable, Environnement, Énergie et Climat - 3^{ème} Collège



Le sujet de l'énergie est central dans notre quotidien car son augmentation soudaine, conséquence de sa raréfaction, vient percuter nos modes de vie et nos modèles économiques. C'est donc tout naturellement que les membres de la Commission ont souhaité mener de nombreuses auditions avec des énergéticiens, des grandes entreprises, des associations spécialisées dans les énergies renouvelables et l'environnement pour dresser un constat au plus près des problématiques énergétiques de notre territoire.



2024 - Perspectives

Face aux dérèglements climatiques, aux conséquences de plus en plus négatives dans notre vie quotidienne, il convient pour les années à venir de disposer d'un meilleur suivi des différentes actions du plan climat régional « une Cop d'avance » afin de pouvoir les évaluer et d'en mesurer les impacts et leur efficacité.



AVIS2023

QUELLE STRATÉGIE RÉGIONALE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DÉCARBONÉE ?

Le CESER poursuit son étude en matière de préservation de l'environnement et d'action contre le dérèglement climatique avec son avis sur la stratégie régionale concernant les énergies renouvelables et décarbonées. Les enjeux qui nous font face sont complexes : permettre à notre économie régionale de poursuivre son développement avec un nouveau mode de consommation d'énergie qui réduit l'impact du dérèglement climatique tout en respectant la biodiversité. La Commission a dressé un état des lieux au travers de 4 types de production que sont l'hydraulique, le photovoltaïque, l'éolien, la méthanisation, et a ainsi formulé des préconisations afin de se donner les moyens d'aider au développement de ces productions. La Région doit veiller à un mix où chaque énergie a sa place pour ne pas s'engager dans un scénario déséquilibré. L'objectif est de donner l'impulsion nécessaire afin d'accompagner une concertation et une information à la hauteur des enjeux.



FAITS MARQUANTS

2018-2023

Mission : évaluation !

En 2019, la Région a sollicité le CESER pour une évaluation des impacts de la politique régionale sur les énergies renouvelables. La Commission a ainsi auditionné jusqu'en août 2020 : RTE, la Région Sud, ORECA, Énergies Partagées, Enercoop et ATMO Sud. Grâce à leurs contributions, la Commission a donc réalisé un premier exercice d'évaluation des politiques publiques.



Congrès mondial de la nature : la contribution de la société civile à la préservation de biodiversité

Le Gouvernement a souhaité mobiliser les citoyens et les collectivités en faveur de la préservation de la biodiversité pour participer à la construction d'une feuille de route qui devait être présentée au Congrès Mondial de la Nature. La Commission a piloté un groupe de travail composé des 3 collèges du CESER pour formaliser une contribution qui a nourri la construction de cette trajectoire en matière de préservation de la biodiversité. Les Conseillers ont également participé au Congrès Mondial de la Nature, événement majeur, qui s'est tenu à Marseille en 2022.



Zéro plastique Méditerranée : un enjeu pour les CESER

En mer Méditerranée, entre 700 et 1 400 tonnes de plastiques sont déversées chaque jour dans la mer. Pour rappel, en 2030, on estime à 40% l'augmentation des plastiques en mer. En 2050, il y aura autant de plastique que de poissons en mer. Face à ce sujet d'importance pour notre région, la Commission a rendu une contribution : Zéro plastique en Méditerranée, en lien avec les travaux menés par le CESER Occitanie.

Énergie renouvelable et décarbonée, un sujet d'actualité pour notre Région

La Commission a souhaité entrer dans une nouvelle phase de réflexion en travaillant sur le sujet de l'énergie dans un avis intitulé « Quelle stratégie régionale en matière d'énergie renouvelable et décarbonée ? ». Une thématique d'actualité éminemment complexe au cœur des enjeux environnementaux de nos sociétés modernes, qui doivent à la fois affronter une crise de la hausse du coût pour les ménages et les entreprises et la menace d'une pénurie. Nous avons auditionné l'ensemble des acteurs de la filière : opérateurs, fournisseurs d'énergie et structures en lien direct avec les préoccupations des habitants de la région avec notamment l'augmentation très forte des coûts de l'énergie.



2018/2023 Les avis votés

2018

Bilan Plan Climat 2018 – Perspectives 2019 – Auto-saisine

Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets – Auto-saisine

2019

Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et de son rapport environnemental - Saisine

Schéma Régional Biomasse Provence-Alpes-Côte d'Azur – Saisine

Situation en matière de développement durable de la Région 2018 – Saisine

2020

Bilan Cop d'Avance - Evaluation des impacts de la politique régionale sur les énergies renouvelables – Evaluation

Contribution à l'Avis de la section Prospective « Covid-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2021

Contribution au débat public sur les Parcs éoliens flottants

Développement durable rapport annuel 2020 – Saisine

Contribution à la Stratégie Nationale pour la Biodiversité

2022

Contribution Zéro Plastique Quelle stratégie régionale pour la biodiversité ? – Auto-saisine

Rapport annuel de développement durable 2021 : Rapport d'activités des services 2021 – Saisine

2023

Développement Durable Rapport annuel 2022 – Saisine

Quelle stratégie régionale en matière d'énergie renouvelable et décarbonée ? Auto-saisine

Contribution au débat public sur l'implantation de CARBON

SPORT, JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Michèle Tchiboudjian

Présidente de la Commission Sport, Jeunesse et Vie Associative - 3^{ème} Collège

“

Une année 2023, à l'écoute des jeunes de notre territoire et de leurs aspirations, riche de rencontres, d'auditions, nous conduit à souligner la nécessaire reconnaissance de cette tranche d'âge comme un acteur à part entière de la société civile. Ces jeunes dans toutes leurs diversités, expriment une même volonté celle d'agir pour vivre dans une société plus égalitaire, plus durable et plus inclusive. La prise en compte de leurs attentes et le soutien à leurs engagements au travers du monde associatif sont les conditions à mettre en place pour que les jeunes puissent apporter leur créativité et leur énergie au développement régional.

2024 – Perspectives

En ces derniers mois de mandature, et dans la continuité de notre avis « Encourager les activités physiques et sportives un défi pour notre région ? », la Commission réfléchit sur les différentes structures de formation pour les jeunes sportifs de notre région. Nous avons initié une première visite du site d'Aix-en-Provence du Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS).



AVIS2023

COMMENT PROMOUVOIR LES DIFFÉRENTES FORMES D'ENGAGEMENT DES JEUNES AU NIVEAU RÉGIONAL ?

L'engagement des jeunes prend parfois comme point de départ une prise de conscience sur des sujets d'importance qui traversent notre société et suscitent de nombreux débats. Parmi ces engagements, nous relevons un changement de contexte, les causes sont souvent urgentes et vitales. La jeunesse est ainsi préoccupée par les questions et les périls liés à l'évolution climatique, elle est également sensibilisée à la lutte contre toutes les inégalités.

Dans ce contexte, la Commission a souhaité travailler sur la manière de recréer du lien et de la confiance entre les jeunes et les Institutions, associations, syndicats. Elle formule de nombreuses préconisations dont celles d'organiser une table ronde sur la valorisation de l'engagement et des modalités de la reconnaissance du bénévolat et de son évaluation, d'intensifier le rôle du PRJ et favoriser le rayonnement de cette initiative sur le territoire régional, de soutenir des opérations d'envergure régionale, au travers du Parlement Régional de la Jeunesse, pour développer le goût de l'expérience collective, d'accompagner les associations à créer des offres de missions encourageant les parcours d'engagement, d'encourager les associations à intégrer des plus jeunes au sein des gouvernances associatives, de renforcer la connaissance du monde de l'entreprise dont celui de l'économie sociale et solidaire...

FAITS MARQUANTS

2018-2023



La place du tissu associatif en région

La Commission s'est attachée à mieux connaître « la place du tissu associatif au service des territoires et des populations de la Région Provence » dans un avis. La Commission a tenu à développer la réalité associative et ce qu'elle apporte en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec la conviction que le maintien de la cohésion sociale en dépend. Un des objectifs visés était de faciliter les rapports entre pouvoirs publics et associations. La crise sanitaire qui a éclaté et la crise sociale qui s'en est suivie, ont renforcé l'importance d'avoir des mécanismes de solidarité et d'entraides performants, indispensables au maintien de la cohésion sociale.



Activités physiques et sportives : un sujet d'actualité

La Commission s'est penchée sur l'importance « des activités physiques et sportives pour tous un défi pour notre région » qui est déterminante pour la santé de la population régionale à tous les âges de la vie. De plus, le sport revêt une dimension sociale et citoyenne, d'insertion et d'inclusion pour tous les publics. Les valeurs du sport contribuent également à une société plus apaisée et harmonieuse. Ces travaux font écho à l'actualité car l'évènement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sera une formidable occasion pour donner un coup d'accélérateur à la pratique du sport en région !



Des visites de terrain, à l'écoute et aux côtés des jeunes

Dans le cadre de l'avis « Comment promouvoir les différentes formes d'engagement des jeunes au niveau régional ? », la Commission a visité l'Ecole de la Deuxième Chance à Marseille. A l'occasion des échanges avec une promotion d'élèves aux parcours de vie, aux cursus scolaires bien hétérogènes et chaotiques, nous avons été impressionnés par leur détermination à construire un projet professionnel et leur volonté d'acquérir les compétences pour le mener à bien.



La Commission a également rencontré des stagiaires en service civil en milieu rural (parcours INSITE) et les maires des petites communes rurales d'accueil. Nous avons retenu le plaisir des binômes de stagiaire et des habitants à vivre et à s'investir ensemble, ainsi qu'une satisfaction réciproque de la qualité des projets développés et de leur utilité pour le territoire et pour les stagiaires.

2018/2023 Les avis votés

2020

La place du tissu associatif au service des territoires et des populations de la Région PACA Auto-saisine

Contribution à l'Avis de la Section Prospective « Covid-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2022

Encourager les activités physiques et sportives pour tous, un défi pour notre région Auto-saisine

2023

Comment promouvoir les différentes formes d'engagement des jeunes au niveau régional ? Auto-saisine



Présidence de la Commission

Lors de cette mandature, la Commission a été successivement présidée par Claire DUNAND (2018-2020) puis par Michèle TCHIBOUDJIAN (2021-2023).

SOLIDARITÉ, PRÉVENTION ET SÉCURITÉ, SANTÉ ET SERVICES PUBLICS

Stéphane Gavelle

Président de la Commission Solidarité, Prévention et Sécurité, Santé et Services Publics - 2^{ème} Collège

“

A la suite d'une décision d'auto-saisine arrêtée en 2022, la Commission a travaillé essentiellement en 2023 sur le rôle que pouvait jouer la Région en matière de lutte contre le harcèlement scolaire à partir des lycées dont elle a la charge. Ce travail a débouché sur un avis qui met notamment l'accent sur la nécessité de mieux lutter contre le cyberharcèlement, lequel démultiplie les effets néfastes et souvent dramatiques du harcèlement.

2024 - Perspectives

Pour la mandature à venir, la Commission espère vivement être saisie par l'Exécutif régional sur un sujet d'actualité impactant les conditions de vie des citoyens de la région.

Plusieurs Conseillères et Conseillers ont soulevé à juste titre que la prévention contre les addictions et la lutte contre la consommation de drogue pouvait constituer un sujet d'importance pour notre Commission du fait qu'il soulève autant des problématiques de santé que de sécurité.



AVIS2023

LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE : ADAPTER LA POLITIQUE RÉGIONALE AU CONTEXTE

Face à la montée en puissance du phénomène de harcèlement scolaire pouvant conduire au suicide de jeunes, la commission Solidarité a énoncé un certain nombre de préconisations visant à la fois le renforcement du Programme régional de Médiation Sureté à Caractère éducatif (PRMSE), en lien avec le programme national PHARE, désormais ouvert aux lycées. La Commission a notamment pointé une situation difficile à traiter en raison des capacités d'actions limitées et inégales dans les interventions des associations comme de l'existence des réseaux sociaux omniprésents dans la vie des jeunes. Elle préconise par exemple d'intégrer dans le cursus scolaire l'éducation aux médias sociaux et à leurs usages, d'y travailler la question du harcèlement, de développer chez les élèves des compétences psychosociales (estime de soi), d'assurer une aide à la parentalité ou encore d'augmenter une quotité satisfaisante de médiateurs professionnels diplômés. Pour atteindre ces objectifs, la commission appelle la Région à développer le PRMSE, à former ses intervenants au cyberharcèlement, et à mieux le faire cadrer avec le programme PHARE.



FAITS MARQUANTS

2018-2023



Thématiques de travail au cœur de l'actualité

La Commission a toujours formulé des avis en lien avec des problématiques d'actualité. Les sujets traités font écho aux problématiques qui traversent notre société : nouvelles technologies et isolement des personnes âgées, autonomie, handicap et inclusion, répartition de l'offre médicale de soins sur le territoire, harcèlement...



Méthode de travail innovante

La Commission a non seulement auditionné nombre de personnalités, associations et institutions de référence pour nourrir ses réflexions mais aussi innové dans sa méthode de travail. Ainsi, a-t-elle mis en place un questionnaire qui a été diffusé par les Conseillers auprès de leur relais pour interroger différents acteurs en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle a également eu recours à la consultation écrite pour différents travaux. Ces méthodes innovantes ont constitué une expérience forte pour les membres de la Commission.

2018/2023 Les avis votés

2019
Accès aux soins - comment réduire la fracture territoriale ?
Auto-saisine

2020
Nouvelles technologies - services à la personne, un nouveau cadre pour rompre l'isolement des personnes âgées
Saisine

Contribution à l'avis de la section Prospective « Covid-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer !
154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2022
Autonomie, Inclusion et Handicap : quelle place pour la Région dans cet enjeu sociétal majeur ?
Auto-saisine

2023
Lutte contre le harcèlement scolaire : adapter la politique régionale au contexte
Auto-saisine

SECTION PROSPECTIVE

Christian Dutreil

Président de la Section Prospective Régionale - 3^{ème} Collège

“

En 2023, la Section Prospective, saisie par le Président de région, a entamé une réflexion sur les mesures à prendre pour répondre à la question "changements climatiques : sommes-nous prêts à réussir les transitions à horizon 2050 ?" Elle a auditionné des intervenants dans des domaines variés : agriculture et alimentation, eau et déchets, santé, ports, mer... Des débats intéressants ont eu lieu sur chaque thématique. Nos intervenants ont bien sûr exprimé leurs inquiétudes sur l'évolution de la situation ; mais tous ont bien montré qu'il y avait des solutions ou des espoirs de solution. C'est le résultat des prises de conscience mais aussi des évolutions scientifiques, technologiques, industrielles notamment y compris en provenance d'acteurs de notre région. Ces réflexions s'inscrivent également dans une transversalité et une complémentarité puisque d'autres Commissions travaillent sur des sujets connexes au nôtre. La Section Prospective proposera un premier avis d'étape en fin d'année.



2024 – Perspectives

Pour la Section, il s'agira d'approfondir ce rapport d'étape sur la thématique des transitions à horizon 2050 et de poursuivre les travaux et la réflexion lors de la prochaine mandature.



AVIS2023

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : SOMMES-NOUS PRÊTS À RÉUSSIR LES TRANSITIONS À HORIZON 2050 ?

Le CESER a été saisi par la Région pour avis sur la question des changements climatiques à horizon 2050 et ses effets sur les politiques publiques et la population. Il a centré son étude sur l'aménagement du territoire face au changement climatique avec une incise sur la gestion de l'eau, Les transports intermodaux collectifs (et individuels), leur décarbonation et la formation. Cette étude sera poursuivie et approfondie en 2024. Plusieurs critères d'analyse ont présidé au traitement de ces thématiques : l'imbrication de toutes les politiques publiques, le bien-être de la population, l'évaluation de la décision politique, le respect de l'équilibre à trouver entre préservation de l'environnement et le développement économique et social.

FAITS MARQUANTS

2018-2023



Audition marquante et insolite

La Section Prospective auditionne régulièrement des structures, entreprises, administrations et personnalités pour nourrir ses réflexions et ses travaux. A ce titre, l'audition de l'Institut de Recherche et Développement (IRD) a été particulièrement marquante car elle a permis de mieux comprendre les enjeux de santé publique liés au développement des maladies transmises par les insectes et les conséquences en matière d'aménagement urbain notamment.



Des réflexions au service de la région

Les différents travaux de la Section sur le bien-être, la cohésion territoriale ou encore la transition s'inscrivent naturellement dans une démarche prospective car ils visent à réfléchir sur la représentation du futur souhaitable pour le collectif, avec pour objectif d'influencer sur les décisions politiques en écho avec la réalité des territoires et les évolutions sociétales.



Présidence de la Commission

Lors de cette mandature, la Commission a été successivement présidée par Patrick HEINTZ (2018-2022) puis par Christian DUTREIL (2022-2023).



2018/2023

Les avis votés

2020

Evaluer l'impact des politiques publiques régionales sur le bien-être et la qualité de vie soutenable – Auto-saisine

Covid 19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur – Saisine

2022

De nouveaux leviers d'action pour renforcer la cohésion régionale : une impérieuse nécessité Auto-saisine

2023

Changements climatiques : sommes-nous prêts à réussir les transitions à horizon 2050 ? Saisine



L'après covid 19 et les préconisations du CESER

La crise sanitaire a impacté sérieusement notre société dans de nombreux domaines. L'enjeu d'une telle crise est de pouvoir en tirer les enseignements concrets et de mieux s'organiser pour prévenir les futures crises et relever les différents défis en faisant de notre territoire une région résiliente. La Section a ainsi coordonné un travail transversal de réflexion avec l'ensemble des Commissions du CESER sur l'après-Covid pour proposer 154 préconisations, dont des expérimentations dans les principaux domaines impactés par la crise. La Section a donné des pistes pour redémarrer et se réinventer après cette crise sanitaire majeure.

LYCÉES, PATRIMOINE ET INVESTISSEMENTS RÉGIONAUX

Michel Vincent

Président de la Commission Lycées, Patrimoine Et Investissements Régionaux - 3^{ème} Collège

« Durant l'année 2023, la Commission s'est intéressée à la transition verte dans les lycées, mesurant l'ampleur du défi au regard des enjeux environnementaux et des investissements à réaliser. Les Conseillers ont pu apprécier l'implication des communautés éducatives sur ces sujets et la volonté des élus pour aller de l'avant. La collectivité régionale, qui montre une forte volonté politique à travers l'adoption de son budget 100% climat, devra mettre en œuvre des moyens importants pour répondre aux ambitions affichées.



2024 – Perspectives

L'un des enjeux majeurs de la Commission pour la future mandature sera de suivre le dossier de la rénovation énergétique des lycées. Un retard conséquent a été accumulé et il faudra veiller à ce que la collectivité régionale prenne enfin ce sujet à bras le corps.



AVIS2023

LA TRANSITION VERTE DANS LES LYCÉES PUBLICS RÉGIONAUX

L'étude menée sur la stratégie déployée en faveur de la transition verte dans les lycées publics régionaux a mis au jour les principaux éléments suivants : Une réelle volonté politique et une dynamique mise en œuvre par les services de la Région, mais des engagements financiers qui ne sont hélas pas à la hauteur des enjeux. L'avis formule des recommandations afin que la transition verte tende à devenir une réalité dans les lycées publics régionaux : la vérification de pré requis indispensables, par exemple la présence effective de bacs de tri avant de développer une action sur le tri des déchets ; des actions d'envergure à mener sur le bâti pour réduire la consommation et les coûts énergétiques ; une gestion de l'eau qui doit être considérée comme une priorité ; une révision des modalités de déploiement et de gestion du plan photovoltaïque ; des démarches associant la communauté éducative et les élèves aux choix des actions à mener ; la mise en place d'une programmation et des budgets réalistes ; la désignation d'un référent unique « transition verte ».



FAITS MARQUANTS

2018-2023



Visites des établissements, une présence sur le terrain Les nombreuses visites de terrain organisées au cours de ces six années ont été très enrichissantes.

Dans le cadre de son avis sur l'entretien du patrimoine bâti des lycées, la Commission a eu l'opportunité de visiter le Campus Nature Provence situé à Gardanne. La visite a été passionnante à plusieurs titres : l'excellent accueil réservé à la commission par le proviseur et ses équipes, un établissement dont le bâti présente un statut juridique très complexe, la propriété initiale du bâtiment étant issue d'un leg, une superficie de 60 hectares de grandes cultures et de vignes, une cave de 600 hectolitres, une grande diversité dans les usages des bâtiments - administration, externat, internat, restaurant, ateliers pédagogiques et d'exploitation, gymnase, amphithéâtre et centre socio-culturel, logements de fonction, et bâtiment CFPPA – une grande variété dans les formations proposées : Un lycée, avec un volet Enseignement secondaire et un volet post bac, un Centre de Formation Professionnelle et de Promotions agricoles (CFPPA), et une offre de formation continue. Les Conseillers ont pu constater l'implication des équipes - enseignants et agents régionaux des lycées – pour assurer la bonne marche de ce bel établissement



Visite du lycée Dumont d'Urville à Toulon

Une visite passionnante et riche de découvertes. Les conseillers ont pu constater l'enthousiasme et la créativité des élèves et des adultes référents, pour mettre en place, avec peu de moyens, des solutions pour développer la place de l'écologie et du développement durable dans leur établissement.



Les rencontres, au sein des établissements,

avec des membres de la communauté éducatives, des personnels techniques, des enseignants et des élèves, ainsi que les débats, formels ou informels, ont apporté un véritable éclairage sur les problématiques rencontrées au quotidien, et ont permis d'enrichir les préconisations émises dans nos avis.

2018/2023 Les avis votés

2020
L'Entretien du patrimoine bâti des lycées régionaux
Auto-saisine

Contribution à l'Avis de la section Prospective « Covid-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! – 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2022
Les équipements sportifs intégrés aux lycées régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Auto-saisine

2023
La transition verte dans les lycées publics régionaux
Auto-saisine

FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE



Frédéric Pelleing

Président de la Commission Formation Professionnelle Et Apprentissage- 2^{ème} Collège



En plus d'avoir travaillé sur deux textes stratégiques sur lesquels la Région a saisi le CESER – Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle et Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028 – la Commission s'est largement investie dans sa contribution à l'avis "Emploi et travail des jeunes : répondre à leurs attentes et favoriser leur insertion professionnelle", piloté par la Commission Emploi et Développement économique.



2024 – Perspectives

Au nom de la société civile organisée, la Commission gardera à cœur de poursuivre son travail de fond en vue de soumettre de nouvelles recommandations pour améliorer le système de formation. L'enjeu est majeur : permettre à chacun, notamment aux jeunes, de se former pour trouver un emploi correspondant à ses attentes comme pour en changer tout en résorbant les tensions de recrutement, au profit de l'ensemble des acteurs de l'économie régionale.



AVIS2023

LE SCHÉMA RÉGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES 2023-2028

Déclinaison sectorielle du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), qui constitue l'un des principaux documents stratégiques légaux de la Région, le schéma régional des formations sanitaires et sociales symbolise l'importance de la compétence régionale dans ce domaine. Couvrant la période 2023-2028, il matérialise en effet la politique globale mise en œuvre par la Région vis-à-vis du premier secteur employeur de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en prévoyant ses grands axes en matière de formation, y compris concernant l'information sur les métiers ou encore les dispositifs de soutien aux élèves et aux étudiants. Dans cet avis élaboré sur saisine du Conseil Régional, le CESER analyse le schéma à l'aune des points de vigilance de la société civile organisée et de ses préconisations pour le système de formation à ces métiers indispensables dans la vie de la région.

FAITS MARQUANTS

2018-2023



Nombreuses auditions pour nourrir les réflexions

La Commission aura multiplié les auditions pour nourrir ses réflexions et ses travaux : élus, représentants de l'État et d'établissements publics, chercheurs, ... mais aussi de nombreux acteurs de terrain issus de toute la région, par volonté de rester en prise directe avec les réalités concrètes, techniques mais surtout humaines, de la formation professionnelle et de l'apprentissage.



Présidence de la Commission

Lors de cette mandature, la Commission a été successivement présidée par Mario BARSAMIAN (2018-2020) puis par Frédéric PELLEING (2021-2023).



2018/2023

Les avis votés

2018

La carte régionale des formations professionnelles 2018-2019
Saisine

2020

Les facteurs de réussite pour l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes en région
Auto-saisine

Contribution à l'Avis de la Section Prospective « Covid-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2022

Contribution à l'Avis d'étape sur le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation

2023

Contribution à l'avis « Emploi et travail des jeunes : répondre à leurs attentes et favoriser leur insertion professionnelle »

Le contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle 2023-2028
Saisine

Le Schéma Régional des Formations Sanitaires et du Travail Social (SRFSTS) 2023-2028
Saisine



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

Jean-Pierre Gaugler

Président de la Commission Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation - 1^{er} Collège

“

2023 restera pour notre Commission une année riche en visites de sites caractérisés par la production d'énergies innovantes. Ces déplacements ont largement contribué à enrichir l'avis « Production et utilisation d'énergie innovante en Région Sud » et à découvrir la multiplicité des entreprises du territoire allant dans ce sens. Les propositions d'accompagnement, de portage politique, de solutions innovantes contenues dans cet avis doivent aider la Région à renforcer sa gouvernance en matière de création de filières d'énergies nouvelles et l'inciter à procéder à une mise à niveau de la formation dans ce secteur ».

AVIS2023

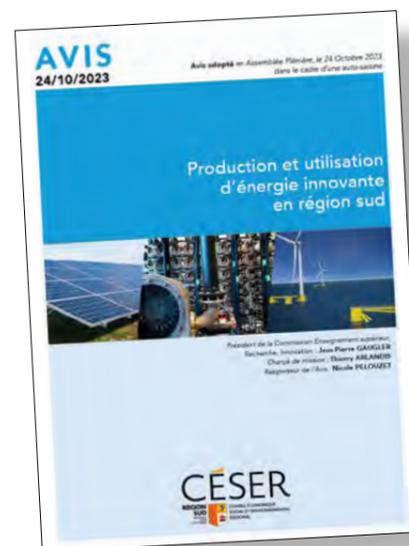
PRODUCTION ET UTILISATION D'ÉNERGIE INNOVANTE EN RÉGION SUD

Au vu des orientations prises par la Région dans son Plan Climat, la Commission a considéré comme prioritaire l'étude des énergies innovantes et leur mise en œuvre en région. Plusieurs domaines sont concernés par ces énergies comme les transports, l'industrie associés à l'émergence de nouveaux modes de production, générateurs de nouvelles activités, créateurs de nouveaux postes.

La Commission a proposé à la Région d'aller plus loin en développant une approche systémique et complémentaire de la production et du stockage énergétique par la création des conditions de structuration de filières d'énergie innovante (hydrogène, bois, biomasse...), en adaptant de façon permanente les besoins en compétences et les formations pour ces nouvelles filières et en partageant une stratégie de coordination des acteurs en charge de l'innovation énergétique. Pour atteindre ces objectifs, la Région qui devra afficher une plus forte volonté politique dans ce domaine, devra aussi s'intéresser plus particulièrement à la redéfinition et à la restructuration du réseau de distribution de l'électricité, à l'accompagnement des usagers à des changements de comportement en matière de sobriété énergétique, mais aussi au soutien des nombreuses structures porteuses d'innovation.

2024 – Perspectives

Sans vouloir préjuger des choix qui seront ceux de la Commission lors de la prochaine mandature, celle-ci pourrait aborder les thèmes de l'intelligence artificielle dans ses divers aspects (enseignement supérieur, recherche, innovations, mise en œuvre). Elle pourrait aussi élargir son spectre d'étude et de recherche aux sciences humaines.



FAITS MARQUANTS

2018-2023

Saisine de la Région sur la 5G

L'avis qui en est résulté a obéi à un nouveau mode de fonctionnement induit par la crise sanitaire et privilégiant aussi les réflexions des Conseillers ainsi que des délais plus courts dans la production des avis. Ce travail en commission a également été marqué par le lancement des visioconférences et la rédaction de contributions numériques. Ce travail a été conduit de concert avec la Commission Aménagement du Territoire.



Le CESER partie prenante pour l'élaboration du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (SRESRI)

L'avis rendu sur ce schéma a clairement indiqué la prise en compte de nombreuses propositions d'autres avis de la Commission Enseignement supérieur (campus connectés, nouvelles manières d'enseigner par le recours à de nouveaux outils, des pratiques pédagogiques innovantes, soutien de l'entrepreneuriat étudiant, rapprochement entre les mondes industriels et de la recherche, diffusion de la culture scientifique, adoption d'une stratégie territoriale concertée permettant d'avoir une vision globale de l'enseignement supérieur et de la recherche en région...). La Commission s'est également félicitée de la participation d'un de ses membres au comité de pilotage du SRESRI.

Visite du site Eiffage Métal Provence Grand Large

Cette visite de terrain, à Fos-sur-Mer avec la Commission Environnement a permis aux membres des deux commissions de mesurer le gigantisme des 3 éoliennes flottantes en construction, illustrant une des toutes premières innovations technologiques au monde.



2018/2023

Les avis votés

2018

Contrat de Plan Etat-Région 2015 - 2020 Avenant N°4 - Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation Saisine

2020

5G : Quelles orientations pour la Région ? Saisine

Le Rapprochement entre le monde de la recherche et le tissu économique – Auto-saisine

Contribution à l'Avis de la Section Prospective « Covid-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2021

Vers un accompagnement renforcé des étudiants en période de crise Auto-saisine

2022

Contribution à l'Avis d'étape sur le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation

Protocole d'application du Contrat d'avenir 2021-2027. Enseignement et Recherche Saisine

Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) 2023-2028 Saisine

2023

Production et utilisation d'énergie innovante en Région Sud Auto-saisine

RELATIONS INTERNATIONALES, EUROPE ET EURO-RÉGION

Stéphane Grech

Président de la Commission Relations Internationales, Europe et Euro-Région - 1^{er} Collège

“

En complément de nos avis sur la francophonie et la coopération transfrontalière avec l'Italie, nous avons tout naturellement choisi d'aborder en 2023 le domaine de la diplomatie territoriale. Nous nous sommes tout d'abord attachés à bien cerner les contours de ce sujet particulièrement complexe pour ensuite proposer des préconisations à la fois pratiques et opérationnelles. La diplomatie territoriale est un atout majeur pour notre région et nous espérons que notre approche pourra contribuer à renforcer une dynamique internationale déjà bien en place.

2024 – Perspectives

Nous espérons que notre approche au fil de la mandature aura permis de poursuivre une dynamique internationale déjà bien engagée. La présente mandature a mis l'accent sur de nouvelles perspectives, qu'il s'agisse de francophonie de relations transfrontalières et plus généralement de diplomatie territoriale. L'international est un secteur clé, souvent plus transverse qu'on ne l'imagine et dont les enjeux en termes d'attractivité et de développement sont particulièrement importants. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur doit continuer à être « un territoire qui fait rêver le monde ». Il sera essentiel à l'avenir d'amplifier la démarche qui permet à la société civile d'exprimer un point de vue raisonné ; Il est très probable que les sujets qui s'imposent actuellement dans les débats sociétaux et qui touchent à l'international, vont certainement inciter les conseillers du CESER à apporter de nouvelles contributions avec le recul et la vision stratégique qui les caractérise.



AVIS2023

QUELLE AMBITION ET STRATÉGIE RÉGIONALE EN MATIÈRE DE DIPLOMATIE TERRITORIALE ?

La Commission a mené une réflexion traitant de la diplomatie territoriale. L'intérêt pour notre territoire de nouer des partenariats forts avec d'autres régions ou d'autres gouvernements dans le monde est fréquemment mis en avant par le Conseil régional. Fort de ce constat, la nécessité de mieux connaître l'état actuel de notre diplomatie territoriale, tant sur le plan des partenariats engagés et à venir que sur le plan des modalités pratiques de fonctionnement, nous semble être un axe particulièrement stratégique de la politique régionale. Nos travaux permettent de formuler de nombreuses préconisations dont l'idée de lancer une expérimentation : les « États généraux de la diplomatie territoriale de la région Sud », créer la « maison » de la coopération transfrontalière France-Italie, élaborer un guide destiné à faciliter l'action extérieure des collectivités territoriales, militer pour insérer dans la formation des futurs agents du MEAE un stage obligatoire au sein de Collectivités territoriales (Région, Métropoles...), sensibiliser les agents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères aux problématiques des collectivités territoriales, permettre l'intervention de responsables relations internationales issus des principales collectivités territoriales dans les programmes de formation des agents du Quai d'Orsay...

La francophonie, un sujet majeur

Dans quelle mesure les 274 millions de locuteurs répartis sur les cinq continents, à travers 84 pays et qui représentent plus de 20% des échanges économiques dans le monde, peuvent-ils avoir un intérêt pour notre Région ? Quelle stratégie mettre en place pour faire de la francophonie un outil au service du territoire ? Comment aborder concrètement le sujet et surtout comment en parler de manière fine et constructive ? La francophonie suppose par ailleurs la maîtrise de la langue française, et il n'est pas besoin d'aller bien loin pour s'apercevoir combien cet aspect est essentiel pour contribuer au « vivre ensemble » en région. Nous avons eu la chance d'auditionner parmi les experts les plus reconnus du sujet au cours des travaux.

Evaluation de Méditerranée du futur

Ce grand évènement annuel a pour vocation de travailler sur des problématiques stratégiques ayant comme point de convergence la méditerranée. La Commission a associé à cette réflexion l'avis de très nombreux partenaires extérieurs choisis à la fois pour leur représentativité et leur intérêt vis-à-vis des sujets traités par « Méditerranée du futur », ce qui nous a permis d'obtenir, par la société civile, une photographie fidèle de la perception de cet évènement.



Coopération transfrontalière avec l'Italie, un sujet d'actualité

Renforcer les liens entre notre région et les vastes territoires industriels et touristiques du nord de l'Italie est éminemment stratégique pour notre territoire. Notre avis a d'ailleurs été, à cet égard, particulièrement en phase avec l'actualité puisque la France et l'Italie ont signé le traité historique du Quirinal le 26 novembre 2021 visant à définir un cadre de coopération stabilisé et formalisé entre les deux pays. Les préconisations que nous avons présentées et que nous avons toujours souhaitées à la fois concrètes et opérationnelles, semblent avoir particulièrement intéressées non seulement nos Institutions mais plus globalement tous ceux - universitaires, collectivités, agences de développement... - qui s'intéressent à la synergie transfrontalière.

2018/2023 Les avis votés

2019
La francophonie - quelle stratégie pour la Région PACA ?
Auto-saisine

2020
Evaluation de la Méditerranée du futur 3 ans après son lancement - Evaluation

Contribution à l'Avis de la Section Prospective « Covid-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2022
Quelles mesures pour améliorer et renforcer les coopérations transfrontalières avec l'Italie ?
Auto-saisine

Contribution à l'Avis d'étape sur le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation

2023
Quelle ambition et stratégie régionale en matière de diplomatie territoriale ?
Auto-saisine





TOURISME

Pascal Dumas

Président de la Commission Tourisme
2^{ème} Collège

“

La Commission a pris part au lancement de l'année 2023 du CESER en présentant, dès sa première Assemblée plénière, son projet d'avis sur "Les enjeux de la pluriactivité et de la bi-qualification pour l'activité touristique en zone de montagne", soulignant leur importance pour les professionnels du tourisme et pour les territoires alpins. En fin d'année, elle présentera également son projet d'avis sur "L'évolution des métiers du tourisme", centré sur les facteurs de mutation du secteur

2024 – Perspectives

À l'aube d'une nouvelle mandature, la commission Tourisme prévoit de continuer, au nom de la société civile organisée, à œuvrer pour la consécration du rôle du tourisme dans la vie de la Région, et à travailler avec la même exigence pour imaginer les moyens de lui permettre à l'avenir de constituer toujours davantage un trait d'union entre l'activité des femmes et des hommes qui l'incarnent dans toute sa diversité et le rayonnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



AVIS2023

PLURIACTIVITÉ ET BI-QUALIFICATION : QUELS ENJEUX POUR L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN ZONE DE MONTAGNE ?

Prendre en compte à sa juste valeur le rôle joué par la pluriactivité dans l'activité touristique alpine impose de créer les conditions de son épanouissement : il s'agit de permettre aux Alpes du Sud de valoriser leurs atouts touristiques tout en atténuant les contraintes de la saisonnalité. Grâce à une série de préconisations, le CESER propose de permettre tout au long de l'année à la fois aux pluriactifs de mieux vivre et de mieux travailler là où ils le souhaitent, et aux territoires alpins de mieux bénéficier de cette activité pour leur développement et celui de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'ÉVOLUTION DES MÉTIERS DU TOURISME

Depuis quelques années, le tourisme traverse une période particulière de mutation, entamée sur certains points avant même la crise sanitaire, souvent accélérée par celle-ci. Aussi le CESER a-t-il souhaité analyser les effets de ces différentes évolutions sur les métiers du tourisme, dans la mesure où cette influence est majeure dans l'évolution de l'activité touristique régionale : que serait le tourisme sans les métiers qui le constituent et illustrent en bonne partie l'art de vivre en Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Dans cet avis, il sera donc bien question d'évoquer l'avenir du tourisme en région et de formuler une série de recommandations en faveur d'une évolution des métiers à même de concilier développement économique, amélioration de la situation de l'emploi, sauvegarde du patrimoine et confortement de l'attractivité et du rayonnement régionaux.



FAITS MARQUANTS 2018-2023



Forte implication dans les schémas régionaux

La Commission a notamment travaillé sur deux documents stratégiques, après saisine de la Région, pour l'avenir du tourisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur : le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) 2022-2028 et le schéma régional de développement touristique et des loisirs (SRDTL) 2023-2028. Le regard de la société civile permet d'accompagner l'élaboration de ces textes par des préconisations concrètes.



Des visites de terrain

La Commission a mené de nombreuses visites sur le terrain, de Nice à Gap en passant par Sault ou Porquerolles, pour garder un contact permanent avec la réalité quotidienne des acteurs du tourisme. Elle a également auditionné au cours de la mandature nombre de parties prenantes de la filière touristique pour être à l'écoute des évolutions de ce secteur et nourrir ses travaux.



Présidence de la Commission

Lors de cette mandature, la Commission a été successivement présidée par Raoul HADOU (2018-2020) puis par Pascal DUMAS (2021-2023).



2018/2023 Les avis votés

2019
L'innovation touristique : un levier d'attractivité au service du tourisme durable
Auto-saisine

2020
La gouvernance de la gestion touristique : un enjeu majeur pour les acteurs du tourisme et le développement durable des territoires
Auto-saisine

Contribution à l'Avis de la Section Prospective « Covid-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2021
Les conditions favorables à la reprise d'activité touristique en région pour 2021
Auto-saisine

2022
Schéma Régional de Développement Touristique et des Loisirs 2023-2028
Saisine

Contribution à l'Avis d'étape sur le Schéma Régional de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation

2023
Les enjeux de la pluriactivité et de la bi-qualification pour l'activité touristique en zone de montagne
Auto-saisine

L'évolution des métiers du tourisme
Auto-saisine

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Émilie Cantrin

Présidente de la Commission Emploi et Développement Économique - 2^{ème} Collège

“

Adopté en mars, l'avis "Emploi et travail des jeunes : répondre à leurs attentes et favoriser leur insertion professionnelle" est né de longs travaux sur un sujet passionnant qui marque l'évolution de la société française et ne cesse d'interroger les politiques publiques. En décembre sera achevé un projet d'avis sur le Fonds de transition juste et sa capacité à concourir à décarboner l'industrie tout en préservant l'emploi et en soutenant la formation des salariés et des demandeurs d'emploi ».

2024 – Perspectives

Nul doute que la nouvelle mandature aura nombre de sujets à traiter. La conciliation des enjeux sociaux et environnementaux avec le développement économique et industriel sera certainement au cœur des prochains travaux.

Les questions relatives à l'emploi restent elles aussi cruciales pour le quotidien et l'avenir des entreprises et des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il reste à souhaiter que le Conseil Régional saisisse le CESER de ces sujets.



DE LA PERTINENCE DU PLAN TERRITORIAL DE TRANSITION JUSTE (PTTJ) DES BOUCHES-DU-RHÔNE POUR FAIRE FACE AUX EFFETS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En juin 2021, dans le cadre de son Pacte vert, l'Union européenne a lancé un nouveau fonds européen : le Fonds de transition juste (FTJ), doté de l'objectif d'apporter un soutien financier aux territoires confrontés à de graves difficultés socio-économiques découlant du processus de transition environnementale. En raison notamment de la présence d'un appareil industriel nécessitant d'être modernisé et décarboné, non sans risque de mise en péril de nombreux emplois, les Bouches-du-Rhône ont été sélectionnées pour bénéficier du FTJ, via un plan territorial de transition juste (PTTJ) dont la mise en œuvre a été confiée à la Région et à l'État. L'avis du CESER vise à analyser les forces et les faiblesses de ce plan, mais aussi à cibler plus globalement les grands enjeux qui permettront d'accompagner les industries, les salariés et tout un territoire dans une transition écologique qui puisse bénéficier à tous.



AVIS2023

EMPLOI ET TRAVAIL DES JEUNES : RÉPONDRE À LEURS ATTENTES ET FAVORISER LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE

Face à sa diversité et à la multiplicité de ses attentes en matière de travail et d'emploi, le CESER propose de faire confiance à la jeunesse.

Donner la parole aux jeunes, personnaliser leur accompagnement, valoriser leurs compétences, combattre les freins « périphériques », repérer les « invisibles », développer les passerelles, ...

En proposant une large série de mesures fidèles à cet esprit, le CESER place au centre du jeu ceux qui incarnent l'avenir de Provence-Alpes-Côte d'Azur.



FAITS MARQUANTS

2018-2023

Télétravail : un sujet d'étude devenu réalité

Cette mandature aura été marquée par nos travaux sur l'avis "Quel développement du télétravail en région dans les entreprises et les collectivités publiques?". Nous avons en effet lancé ceux-ci en février 2020... juste avant que confinement décidé en mars nous amène à expérimenter nous-mêmes le télétravail ! Ce qui était au départ un sujet de réflexion est ainsi devenu une réalité concrète, qui a naturellement donné un tour nouveau à nos travaux et enrichi l'avis adopté par le CESER.



Des auditions proches du terrain

Pour élaborer notre dernier projet d'avis de la mandature, consacré au Plan territorial de transition juste (PTTJ) des Bouches-du-Rhône, nous avons rencontré de nombreuses personnalités, parmi lesquelles par exemple le chef de la Représentation de la Commission européenne à Marseille. En particulier, la dernière audition de la mandature nous a permis d'accueillir l'équipe syndicale à l'origine du projet industriel alternatif de reconversion de la centrale de Gardanne : cette audition a marqué les esprits, tant par la qualité du projet défendu que par la ténacité et l'investissement de ceux qui le portent.



2018/2023

Les avis votés

2019

La responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise : un outil au service de la performance globale des entreprises, de la qualité de vie au travail et du développement durable des territoires Auto-saisine

2020

Le volontariat territorial en entreprise : enjeux et impacts Saisine

Quel développement du télétravail en région dans les entreprises et les collectivités publiques ? Saisine

Contribution à l'Avis de la Section Prospective « Covid-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2022

Avis d'étape sur la révision du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I 2022-2028) Auto-saisine

Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE2I) 2022-2028 Saisine

2023

Emploi et travail des jeunes : répondre à leurs attentes et favoriser leur insertion professionnelle Auto-saisine

De la pertinence du Plan territorial de transition juste (PTTJ) des Bouches-du-Rhône pour faire face aux effets socio-économiques de la transition écologique Auto-saisine

FINANCES ET FONCTIONNEMENT

Bernard Silvestro

Président de la Commission Finances et Fonctionnement - 1^{er} Collège



Au fil de l'année 2023, la Commission a répondu à l'ensemble des saisines de l'Exécutif régional : Compte Administratif 2022, le Budget Supplémentaire 2023, décisions modificatives, Orientations Budgétaires 2024 et le Budget Primitif 2024. La société civile a produit des avis sur les engagements financiers et les priorités budgétaires de la Région. Les Conseillers ont ainsi pu exprimer des recommandations, des suggestions d'améliorations et alerter sur des points de vigilance. La Commission a également examiné la stratégie et les objectifs prioritaires du Contrat de Plan État-Région 2021-2027. Enfin, elle a conduit une étude dans le cadre d'une auto-saisine sur "l'efficacité des synergies et des cofinancements pour financer les projets régionaux".

2024 – Perspectives

La Commission renforcera la formation des Conseillers en matière de finances locales. Le travail initié sur la dynamisation de la présentation des travaux en assemblée plénière sera poursuivi. L'effort de vulgarisation de la « matière finances » permettra l'expression éclairée de toutes les composantes de la société civile et non pas des seuls « spécialistes ». Les travaux déjà amorcés sur les Fonds Européens en Région pourraient être poursuivis. En outre la mise en place aux côtés de la Région d'une démarche d'évaluation permettra de mesurer l'adéquation des politiques régionales et des moyens qui leur sont associés, aux besoins économiques, sociaux, environnementaux de la Région.

FAITS MARQUANTS

2018-2023

Appui sur des acteurs de terrain

Dans le cadre de son avis sur « l'efficacité des synergies et des cofinancements », la Commission a organisé des auditions et rencontres avec plusieurs chambres de Commerce et d'Industrie. Elles ont partagé leurs expériences et leurs connaissances, exercées à travers leurs missions d'accompagnement des porteurs de projets, et des gestionnaires d'équipements d'intérêt public de leurs territoires respectifs. Les conseillers de la commission Finances et Fonctionnement

ont ainsi pu prendre part à des échanges forts intéressants et instructifs, sur des dossiers très différents par leur nature, mais dans lesquels il a été relevé une même volonté de co-construction et une réelle implication de chacun pour contribuer au développement du territoire : avec la CCI des Alpes Maritimes, sur le dossier « campus des métiers de Nice », avec la CCI du Var, sur le dossier « liaison ferroviaire du port de Brégaillon » et avec la CCI du Vaucluse, titulaire de la délégation de service public pour la gestion de l'aéroport d'Avignon Provence.



Présidence de la Commission

Lors de cette mandature, la Commission a été successivement présidée par Jacques CABUZEL (2018-2020) puis par Bernard SILVESTRO (2021-2023).

AVIS2023

SYNERGIES ET COFINANCEMENTS DE PROJETS : RENFORCER LEUR EFFICACITÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE RÉGIONAL

La Commission Finances et Fonctionnement s'est intéressée à la complexité inhérente aux démarches de cofinancements pour la réalisation d'infrastructures régionales, en examinant plusieurs types de projets, qui ont été cofinancés par la Région et d'autres partenaires. Elle a cherché à identifier les éléments contribuant à la réussite du projet, et à détecter les éléments pouvant entraver son bon fonctionnement pour formuler des propositions visant à atténuer les freins identifiés. L'avis souligne l'importance d'une mobilisation continue des parties pour garantir succès et durabilité, et l'apport indéniable de l'intervention de la puissance publique, dans de nombreux domaines : santé et accès aux soins de santé, formation professionnelle, développement économique, aménagement du territoire et d'environnement. Les recommandations du CESER portent sur une approche coordonnée et planifiée, un engagement politique fort, ainsi que la mise en place de dispositifs d'évaluation.



2018/2023

Les avis votés

2018

Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 - Bilan d'exécution 2017
Décision Modificative n°2 - Budget Principal - Exercice 2018
Budget Primitif 2019 du Budget Principale et du Budget annexe « Aéroport d'Avignon »
Budget Supplémentaire 2018
Compte Administratif 2017
Orientations Budgétaires 2019 - Budget Principal et Budget annexe Aéroport d'Avignon

2019

Ajustement du montant de compensation de la CVAE par la Région au Département 04
Budget Primitif 2020 - Principal et Budget annexe - Aéroport d'Avignon
Budget Supplémentaire 2019 - Budget principal et Budget annexe - Aéroport d'Avignon
Compte Administratif 2018 - Budget principal et Budget annexe - Aéroport d'Avignon
Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 - Bilan d'exécution 2018
Décision Modificative n 2 - Exercice 2019
Orientation Budgétaires 2020
Stratégie de l'endettement-bilan 2018 et perspectives 2019
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques

2020

Adoption de la nomenclature Budgétaire et comptable M57
Avenant n°7 au Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020
Contrat d'Avenir Etat-Région 2021-2027
Décision Modificative n° 2 - Budget Primitif - Exercice 2020
Etalement des charges de fonctionnement exceptionnelles liées à la crise sanitaire
Budget Supplémentaire 2020 - Budget Principal et Budget annexe-Aéroport d'Avignon
Orientations Budgétaires 2021
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques TICPE
Compte Administratif 2019 - Budget Principal et Budget annexe-Aéroport d'Avignon

2021

Communication du CESER : Synthèse de l'étude sur les fonds européens menée sur la 1ère partie du mandat
Communication du CESER Fiche n°1 de l'étude Efficacité des partenariats et cofinancements : Liaison ferroviaire de Brégaillon
Avenant 8 au CPER 2015-2020
Budget Primitif 2021 Budget Principal
Budget Primitif 2021-budget annexe Aéroport d'Avignon
Compte Administratif 2020 et budget supplémentaire 2021 - budget annexe - Aéroport d'Avignon
Compte Administratif 2020 et Budget supplémentaire 2021-budget principal
Compte de gestion 2020

Décision Modificative N 3 du Budget Principal de l'exercice 2021
Décision Modificative N° 2 du Budget Principal de l'exercice 2021 - Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques
Orientations Budgétaires pour l'année 2022
Stratégie d'endettement - bilan 2020 et perspectives 2021

2022

Communication du CESER Fiche N°2 de l'étude Efficacité des partenariats et cofinancements : MIN de Châteaurenard
Communication du CESER Fiche N°3 de l'étude Efficacité des partenariats et cofinancements : Maison de santé de Barcelonnette
Communication du CESER Fiche N°4 de l'étude Efficacité des partenariats et cofinancements : Association La Pilotine
Actualisation des provisions de l'exercice 2022.
Bilan d'Exécution 2021 du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027
Budget Primitif 2022 Budget principal
Budget Primitif 2022 du Budget annexe -Aéroport d'Avignon-
Budget primitif 2023 du Budget annexe Aéroport d'Avignon
Budget Primitif 2023 du Budget Principal.
Budget Supplémentaire 2022 du budget principal

Compte Administratif 2021 - Budget Principal
Compte Administratif 2021 et Budget Supplémentaire 2022- Aéroport d'Avignon
Comptes de Gestion 2021- budget principal et budget annexe - Aéroport d'Avignon
Contrat d'avenir Etat-Région 2021-2027

Décision Modificative n° 2 pour 2022 du budget principal
Fixation des tarifs pour 2023 de la fraction perçue en métropole sur les produits énergétiques, autres que les gaz naturels et les charbons.
Opération de régularisation des comptes de bilan
Orientations Budgétaires 2023
Stratégie de gestion de la dette - bilan 2021 et perspectives 2022
Stratégie de la dette - bilan 2022 et perspectives 2023

2023

Communication du CESER N°5 de l'étude Efficacité des partenariats et cofinancements : Campus des métiers de Nice
Synthèse des travaux menés dans le cadre de l'étude Efficacité partenariats et cofinancements
Affectation des résultats 2022
Bilans d'exécution Budget supplémentaire 2023
Comptes Administratifs et Compte de Gestion 2022 - Apurements des stocks
Budget primitif 2024
Orientations budgétaires 2024

AGRICULTURE, FORÊT, MER, PÊCHE ET LITTORAL

Georgia Lambertin

Présidente de la Commission agriculture, forêt, mer, pêche et littoral - 1^{er} Collège



L'année 2023 a encore une fois démontré le grand intérêt des membres de la Commission pour les questions agricoles. Nous aurons à cœur de continuer à accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et aux défis de l'avenir. La question de l'eau mais aussi de certaines filières en crises nous interpellent ainsi que le nouveau regard de la société envers le monde agricole. Le CESER est le bon endroit où la société civile organisée peut dialoguer et émettre des propositions.

2024 – Perspectives

Les prochains sujets de réflexion pour la Commission sont multiples. Pour l'agriculture, il serait intéressant de se pencher sur l'avenir de notre agriculture face aux mutations environnementales et sociétales. Les questions liées à l'avenir de l'élevage traditionnel seraient également un sujet d'étude. Sur le volet alimentaire, deux sujets sont prédominants : la sécurité alimentaire en région ainsi que la production locale et la transformation agroalimentaire pour mieux travailler ensemble. Enfin, un travail sur le rôle de l'agriculture dans la prévention de la santé est intéressant tant il revêt une importance de nos jours en matière de bien-être et de bonne santé.



AVIS2023

AGRIVOLTAÏSME : UNE OPPORTUNITÉ ?

L'agrivoltaïsme est défini dans l'article 54 de la loi sur l'accélération de la production d'énergie renouvelable du 10 mars 2023 (loi APER). Le nouvel encadrement des possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques dans les espaces agricoles doit permettre de garder la priorité à la production agricole en conciliant les enjeux de souveraineté alimentaire et d'autonomie énergétique. Cependant ces installations soulèvent un certain nombre de questions. Le CESER à la demande de la Région s'est penché sur le sujet et a fait un certain nombre de préconisations parmi lesquelles : la poursuite des expérimentations, la collecte des données scientifiques agronomiques et des retours d'expérience sur l'impact de ces ombrières sur les cultures, les rassembler au sein d'un observatoire public pour les rendre accessibles, associer la Région aux analyses des dossiers en CDPENAF ou créer un comité départemental d'analyse technique des dossiers, associer les chambres d'agriculture au comité régional de l'énergie.

FAITS MARQUANTS

2018-2023



Saisine sur l'hydraulique

Un sujet important et au cœur des préoccupations, cette saisine de la Région a permis à la Commission d'étudier ce dossier en fédérant l'ensemble de ses membres sur un thème suscitant souvent des désaccords. Finalement, l'avis a été voté par tous les groupes et à l'unanimité des Conseillers du CESER. A l'occasion de ces travaux, Guillaume BENOIT du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux nous a présenté l'évolution du climat au niveau mondial avec un zoom sur la Méditerranée en matière de besoins et de ressources en eau pour l'agriculture.



Visite de l'IFREMER

La Commission a eu l'opportunité de visiter le centre Méditerranée de l'Ifremer situé à la Seyne-sur-Mer, et de se pencher sur les sujets relatifs à la mer et aux métiers de la mer. Ce secteur est important pour le territoire régional, pour son développement économique et la structuration de filière. Cette visite a suscité l'intérêt de la Commission pour ce sujet et a été à l'origine de l'étude sur la valorisation des ressources biologiques marines. Lors des travaux, Patricia RICARD, Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard a parlé des recherches en cours et de l'aquaculture multitrophique intégré (AMTI).



Visite de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours du Var

Dans le cadre d'une étude en cours sur le rôle des pratiques agricoles dans la lutte contre les incendies de forêts, la Commission a été reçue par le Sous-directeur Prospective et Préparation Opérationnelle à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours du Var. Les Conseillers du CESER ont pu échanger avec les professionnels de la lutte contre les incendies et partager les retours d'expériences de l'incendie de Gonfaron d'août 2021 qui a brûlé environ 7 000 hectares dans le massif des Maures. Lors de ces travaux, les Conseillers ont également auditionné le sénateur Jean BACCI qui a porté le projet de loi visant à renforcer la lutte et la prévention contre les risques incendies.



2018/2023 Les avis votés

2018
Le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)
Saisine

2019
Quel avenir pour l'hydraulique agricole face au changement climatique ?
Saisine

2020
Le programme régional Forêt- Bois 2019 – 2029
Saisine

L'évaluation de la politique agricole et forestière de la région Sud PACA
Saisine

Contribution à l'Avis de la Section Prospective « CoViD-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2022
Comment développer les filières liées à l'exploitation des ressources biologiques marines ?
Auto-saisine

Contribution à l'Avis d'étape sur le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation

2023
Agrivoltaïsme : une opportunité ?
Saisine

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET DU MASSIF, FONCIER, HABITAT ET LOGEMENT

Claude Tartar

Président de la Commission Aménagement et Développement des Territoires et du Massif, Foncier, Habitat et Logement - 1^{er} Collège

“

L'état des lieux des offres d'itinérance touristique en modes doux, le cyclisme, la randonnée pédestre ou équestre, nous a permis de déterminer quels sont les aménagements du territoire à prévoir pour les rendre plus attractives et les développer. Des propositions concernant l'organisation, l'hébergement, la restauration, les transports, la logistique, les services, les équipements, la communication, la sécurité ont été formulées afin que le Conseil Régional puisse renforcer son rôle de coordinateur ou d'opérateur dans ce secteur vertueux en plein essor qui associe les loisirs à la découverte d'un riche patrimoine naturel et le respect de notre environnement. Également, le focus de la commission sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), dans le cadre de la modification n°1 du SRADDET, comporte des recommandations sur l'enjeu de la prochaine décennie qui va transformer notre façon d'appréhender l'aménagement du territoire. En se transposant ensuite obligatoirement dans tous les documents d'urbanisme, les règles du ZAN vont s'imposer jusqu'à la parcelle et vont impacter durablement le quotidien des entreprises mais aussi celui des citoyens. »



2023 – Perspectives

Lors de la prochaine mandature, la Commission pourra poursuivre ses études sur les modifications du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Le logement des saisonniers paraît être également un thème d'étude intéressant notamment pour les filières agricole et touristique.

Enfin, le Zéro Artificialisation Nette est un sujet de préoccupation pour de nombreux acteurs. Il sera intéressant de voir comment concilier densité, qualité de vie, respect de l'environnement et développement économique.

AVIS2023

QUELS AMÉNAGEMENTS DU TERRITOIRE POUR DÉVELOPPER L'ITINÉRANCE TOURISTIQUE EN MODES DOUX ?

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'une grande diversité de paysages et d'un patrimoine naturel, culturel et architectural remarquable que l'itinérance en modes doux, à pied, à cheval et à vélo, permet de découvrir au gré des saisons. Cependant, les milliers de kilomètres de sentiers et circuits de randonnées n'ont pas acquis la même renommée que certains itinéraires comme le chemin de Compostelle en partant du Puy-en-Velay.

Pour avoir une meilleure visibilité et atteindre en notoriété, pour un développement de ce mode de voyage au niveau national et international, le CESER a fait une vingtaine de préconisations réparties en trois chapitres que sont, les infrastructures et les réseaux, l'accueil et les services, l'information et la communication.

La création de « labels » ou de « marques » pour l'accueil et les services serait un garant de qualité et de sécurité des circuits pour les itinérants.

Pour valoriser l'itinérance en modes doux qui participe au développement économique régional, le CESER met l'accent sur la création d'un observatoire et d'un portail unique d'accès à cette offre de voyage, plus vertueux et peu polluant.

FAITS MARQUANTS

2018-2023

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) : le schéma des schémas

La Commission a été très impliquée sur ce sujet durant la mandature. Elle a piloté les travaux du CESER, en lien étroit avec les autres Commissions lors d'un séminaire, au cours des différentes phases d'élaboration et de validation du document, adopté en 2019. Dans le cadre de la mise en conformité du SRADDET, lancée en 2022, Jean Baptiste CHABERT, directeur du service Connaissance des territoires et son équipe ont fait une présentation très complète de la modification de ce schéma et de la territorialisation du ZAN (Zéro Artificialisation Nette des sols).



Rencontres et auditions

Pendant la phase d'étude concernant l'avis sur le logement, la Commission a eu, en 2020, une présentation du projet de rénovation du centre-ville de Marseille par Muriel JOER LE CORRE, Directrice de projet à la Préfecture des Bouches du Rhône, dans le cadre du plan « Marseille Rénovation Urbaine ».



Dans le cadre des réflexions sur l'itinérance en modes doux,

Julien AURAY, Responsable du Pôle de Communication et Ingénierie du Comité Régional de Tourisme Provence Alpes Côte d'Azur a dressé un état des lieux complet sur les pratiques de l'itinérance douce aux Conseillers de la Commission.



Hommage à Roger DERMESROPIAN, Président de la Commission. Citoyen engagé au service de la société civile, Roger DERMESROPIAN a été Président de la Commission de 2018 à 2020 et Conseiller au CESER depuis 2013. Le CESER rend hommage à son investissement et son engagement dans les travaux plus spécifiquement sur le logement et le SRADDET. Son expérience et ses qualités humaines reconnues de tous ont enrichi notre Assemblée. Suite à son décès brutal, Claude TARTAR a succédé à Roger DERMESROPIAN, à la présidence de la Commission en 2021.

2018/2023 Les avis votés

2018
Projet d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) - Auto-saisine

2019
Projet d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), Document arrêté par la Région au 18/10/2018 - Saisine

Projet d'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), définitif après enquête publique - Saisine

Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 Saisine

2020
Protocole d'accord Etat-Région pour le financement d'opérations « Rebonds » Saisine

Produire des logements répondant aux exigences sociétales et aux contraintes urbanistiques et environnementales de demain - Auto-saisine

Contribution à l'avis de la section Prospective « CoViD-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2021
Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) – Bilan du schéma et lancement de la procédure de modification – Saisine

2022
Convention interrégionale du Massif alpin (CIMA) 2021 – 2027 – Saisine

La stratégie régionale de la connaissance au service des territoires – Saisine

Réflexions préalables à la modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) – Auto-saisine

Avenir et adaptation des stations de montagne – Auto-saisine

2023
Contrat de Plan interrégional Etat – Régions – Rhône – Saône 2021 – 2027 - Saisine

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) - Saisine

Quels aménagements du territoire pour développer l'itinérance touristique ? Auto-saisine



TRANSPORTS PUBLICS RÉGIONAUX ET ECOMOBILITÉ

Daniel Turlan

Président de la Commission Transports
Publics Régionaux et Ecomobilité
2^{ème} Collège



La Commission a essentiellement travaillé sur la logistique et particulièrement celle du dernier Kilomètre. Ce travail nous a permis de mesurer l'adaptation qui s'est mise en place face à la politique du « zéro stock », à la livraison des biens du commerce dématérialisé et les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux qu'engendrent ces évolutions. Il s'agit d'une première approche qui pourra être approfondie aux regards des conséquences pour le quotidien des populations. Mais ce thème montre que notre Commission a la capacité d'aborder des sujets différents et de les approfondir avec toujours la recherche de propositions efficaces.



2023 – Perspectives

Les transports et la mobilité sont des sujets importants pour la collectivité régionale. La Commission pourrait ainsi se pencher sur les enjeux des pôles d'échanges multimodaux, en faire un état des lieux, voir les liens existants entre transports publics régionaux et transports publics métropolitains afin de faciliter la mobilité des usagers. Par ailleurs, la Région étant autorité organisatrice de la mobilité « régionale » (AOM), il serait intéressant d'étudier la structuration et le maillage des transports entre les différentes autorités organisatrices des transports (AOT) et de la mobilité sur l'ensemble du territoire régional.

AVIS2023

LA LOGISTIQUE DU DERNIER KILOMÈTRE

L'augmentation spectaculaire des achats en ligne de ces dernières années a accru l'importance de la logistique du dernier kilomètre qui s'accompagne de l'utilisation de plus en plus nombreuse de véhicules de livraison, avec des conséquences en termes de pollution et d'engorgement des centres-villes. Pour y remédier, le législateur a décidé de mettre en place des zones à faibles émissions dans les métropoles.

Face à ce constat, le CESER a émis 22 propositions regroupées en 3 chapitres, parmi lesquelles, l'expérimentation des zones à trafic limité, la livraison en horaires décalés, faire usage des véhicules de transport en commun, mieux identifier les zones et immeubles logistiques dans les documents d'urbanisme, installer des murs de casiers, mieux encadrer socialement le travail des salariés de la logistique et de la distribution, développer des « espaces logistiques de proximité », faire une étude des flux de marchandises et créer un observatoire de la logistique urbaine.

FAITS MARQUANTS

2018-2023



Rencontre avec les infrastructures de transports majeures du territoire

Au cours de ses travaux, la Commission a eu l'opportunité d'auditionner différentes infrastructures de transport. Ainsi, les auditions des aéroports de Nice Côte d'Azur et de Marseille Provence ont permis de mieux connaître ces structures et leurs fonctionnements et de mesurer l'importance des trafics aériens pour notre région.

La Commission a également rencontré le Grand Port Maritime de Marseille venu présenter son projet stratégique 2019-2023 aux Conseillers de la Commission, ainsi que les Ports de la rade de Toulon, auditionnés sur les relations entre l'infrastructure portuaire et les autres réseaux de transport (fer, terre, fluvial...).



La Méridionale, 1er bateau équipé de filtre à particules

Dans le cadre de l'avis sur les nouvelles énergies pour les transports, la Commission a rencontré La Méridionale, compagnie maritime, qui a équipé ses navires de filtre à particules. Cette innovation technique, née en Région en 2019, répond à une réflexion sur les nouvelles énergies dans les transports afin de concourir au respect de l'environnement, à la lutte contre le réchauffement climatique et les pollutions. Dans le cadre des Trophées des Ports du Futur, cette innovation a été primée en 2021 (prix « Equipement » pour le « Piana »).



2018/2023 Les avis votés

2019
Convention d'exploitation des TER
2019 – 2023 avec la SNCF
Saisine

2020
Les évolutions technologiques et leurs impacts pour une transition énergétique réussie des transports en région
Auto-saisine

Contribution à l'avis de la section Prospective « CoVID-19 : il ne suffit pas de redémarrer mais il faut réinventer ! – 154 propositions du CESER pour Provence-Alpes-Côte d'Azur »

2021
Agir pour améliorer la desserte des vallées alpines
Auto-saisine

2023
La logistique du dernier kilomètre
Auto-saisine

Vallées alpines, un enjeu de territoire

La réflexion sur la desserte des vallées alpines a été un sujet de travail important pour la Commission et a permis de mieux appréhender l'offre de transport et de service pour ces territoires. En effet, la mobilité des biens et des personnes dans les départements alpins est un véritable enjeu régional. Ces territoires représentent un fort potentiel de développement et de rééquilibrage territorial.



Qu'est-ce que le Césér ?

Le **CESER** est l'assemblée consultative du **Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur**, représentant la société civile organisée, issu de la loi du 5 juillet 1972. Cette assemblée unique dans le paysage institutionnel, lieu d'écoute et d'échange, un laboratoire d'idées pour répondre aux besoins des citoyens est constituée de 140 conseillères et conseillers. Ce sont des hommes et des femmes issus du monde économique, social, environnemental, éducatif et associatif de notre région, ils représentent la société civile organisée.



le Césér à Quoi ça sert ?

- **Exprimer les attentes et analyses de la société civile organisée** sur les politiques conduites par le **Conseil Régional**
- **Donner l'avis de la société civile organisée** sur l'ensemble des documents budgétaires et financiers relatifs à la planification, contrats et schémas de l'Exécutif régional
- **Participer à l'évaluation des politiques publiques régionales** comme prévu par la loi NOTRe
- **Se saisir de tout sujet d'importance en lien avec les missions de la Région** et sur lequel la société civile a un regard spécifique

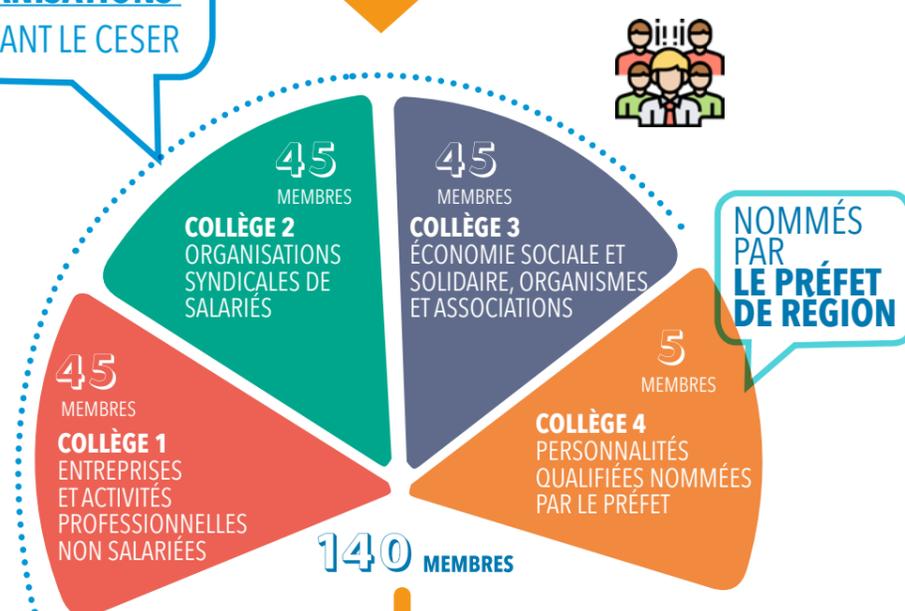
Comment ça marche ?

- **Saisine obligatoire par le Conseil régional**
documents budgétaires régionaux, grands schémas régionaux (SRADDET, le SRDEII...)
- **Saisine du Président du Conseil régional**
sujet relatif aux politiques publiques régionales
- **Auto-saisine du CESER**
sujet important en rapport avec les politiques régionales



le Césér c'est :
140 Conseillers
4 Collèges

NOMMÉS PAR
LE PRÉFET DE RÉGION
SUR PROPOSITION DES
62 ORGANISATIONS
COMPOSANT LE CESER



NOMMÉS PAR
LE PRÉFET DE RÉGION

41%
FEMMES

59%
HOMMES

le Césér c'est Qui ?

62 Organismes sont représentés au sein du CESER

→ 1^{er} COLLÈGE

U2P PACA, MEDEF PACA, CPME PACA, CCI Région PACA, Chambre régionale de l'Agriculture PACA, Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat PACA, Union des Employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire PACA, Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles PACA, Chambre Nationale des Professions Libérales PACA, Accord entre le Centre de la Propriété Forestière PACA et TRANSYLVA PACA, Confédération Paysanne PACA, Union Régionales des SCOP, Comité PACAC des CCEF, Mutualité Française PACA, GPMM/UMF

→ 2^{ème} COLLÈGE

Comité régional CGT, Union régionale CGT-FO, Union régionale CDFT, Union syndicale Solidaire PACA, Union régionale CFTC, Union régionale de l'UNSA, FSU PACA, Union régional CFE-CGC, Conseil fédéral régional FSU, Fédération Autonome de la Fonction Publique FA-FP

→ 3^{ème} COLLÈGE

URAF PACA, URHAJ PACA, Handitoit PACA, Fédération inter-caisses d'Allocations Familiales, CRESS PACA, Fondation Abbé Pierre, Conseils de développement des pays de la Région, URIOPSS, CRSA, UNPI, Accord entre les Recteurs des académies d'Aix Marseille et de Nice, Accord entre l'Agence régionale des Arts du Spectacle, l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France et des Association des bibliothécaires de France Accord entre les FCPE des écoles des académies d'Aix-Marseille et Nice, Accord entre les comités régionaux olympiques sportifs Provence Alpes et Côte d'Azur, PEEP d'Aix-Marseille et Nice, JCE PACA, LPO, France Nature Environnement PACA, CARSAT Sud-Est Accord entre les Parcs Naturels Régionaux PACA, Fédération des chasseurs PACA, Fédération des acteurs de la solidarité PACA Corse, Association régionale HLM PACAC, Graine PACA, Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles, IFREMER/Pôle compétitivité Mer Méditerranée

4^{ème} COLLEGE

5 Personnalités qualifiées nommées par le Préfet



MERCI

POUR VOTRE ENGAGEMENT AU SERVICE DE L'INTÉRÊT RÉGIONAL

MANDATURE 2018-2023

Président

Marc POUZET
(3^{ème} Collège)

1^{ers} Vice-présidents

Michel HENRY (1^{er} Collège)
Jean-Luc BONNAL (2^{ème} Collège)
Nathalie VAN DEN BROECK
(3^{ème} Collège)

Vice-présidents

Yannick MAZETTE,
Claude ROSSIGNOL (1^{er} Collège)
Philippe COTTET,
Daniel PETRUCCI (2^{ème} Collège)
Serge DAVIN,
Yannick GALLIEN (3^{ème} Collège)

Conseillères et Conseillers

AIMARETTI Aurélie
ALBERGUCCI Daniel
ALEXANDRIDES Catherine
ALLEMAND Laetitia
ANTOINE Philippe
ARMANDO Mylène

BAILLEUL Magali
BARES-FIOCCA Alice
BARNEL Myriam
BARONI Georges
BARSAMIAN Mario
BAZE Christine
BAZZUCCHI Laurence
BEDROSSIAN Ludovic
BELLET Colette
BENDANO André
BENICHOU Armand
BENOIT Nathalie
BERGAMINI Franck
BERLAND Yvon
BETHENCOURT - SCHERER
Martine
BIANCHI Jacques
BION Thierry
BLANCHET-BHANG Patricia
BOHY Matthieu
BONNAL Jean-Luc
BONNET Sylvie
BOUAROUA Fathi
BOUCHACOURT Régis
BOURBONNAUD Christiane
BOUTINOT Georges
BOUTTERIN Emmanuel
BROSSAUD Sylvain
BRUNEL Nathalie

BUHLER Geneviève
CABUZEL Jacques
CAMILLELLI-ALLAIS Sandra
CAMPANELLA Agnès
CANTRIN Émilie
CAPODANO Raymond
CAPPELLAERE Philippe
CASTEBRUNET Sandra
CAZETTES Karine
CHAILLAN Marianne
CHAIX Bernard
CHEVILLARD Muriel
CHEVRIER Margot
COCHARD Corinne
COMTE Jean-Paul
COORNAERT-COLLET
Christèle
CORNILLE Odile
COSTE MANIÈRE Ivan
COTTET Philippe
CUZZOLIN Robert
DALBIES Henri
DAVIN Serge
DE CHATEAU THIERRY
Brigitte
DEBARD Marie
DEBRIL Séverine
DECARD Anne
DERMESROPIAN Roger

DESBLANCS Lucie
DESNUELLE Françoise
DOREY Isabelle
DRAGON Christian
DUMAS Pascal
DUNAND Claire
DUTREIL Christian
ERDMANN Leïla
CAZETTES Karine
ESCALIER Julie
ETCHEVERRY Henry
FERY Isabelle
FIGUIERE Stéphan
FLACHER Martine
FOURNEL Gilles
FRANQUEZA Marie
GAILLARD Sylvie
GALEA Sylvie
GALLIEN Yannick
GALLIN Delphine
GALVEZ Jean-Pierre
GARGANI Alain
GARNIER Christian
GAUGLER Jean-Pierre
GAUTIER Philippe
GAUVRY Benoît
GAVELLE Stéphane
GHILINI Sophie
GHIS Richard
GILLET Sylvain

GIORDANO Sylviane
GOLIARD Magali
GOMEZ Vincent
GORCE Evelyne
GRECH Stéphane
GRIMAL François
GUENEC André
GUIEU Danièle
GUIGONNET Maryvonne
HADOU Madeleine
HADOU Raoul
HEINTZ Patrick
HENRY Michel
HUSS Bruno
JACOD Michel
JAMBU Sylvie
JAMGOTCHIAN Marguerite
JOLIBOIS Audrey
JOUEN Marjorie
JOUEN Marjorie
KABOUCHE Benjamin
KANTARJIAN Patrice
LACASE Daniel
LAMBERTIN Georgia
LAUBRY Laurent
LAZZARA Gaétan
LIBRA Florence
MAILLE Franck
MAISSA Alain

MALET Natacha
MANGION Jean
MARTEL-REISON Anne
MARTIN Christine
MARTIN Virginie
MASINI Olivier
MAY Roland
MAZETTE Yannick
MAZZONI Caroline
MEGIS Margot
MEISSEL Marc
MERCIER-MESTRE Myriam
MEURGEY Denise
MOLLET Stéphane
MONDIET Marie-Claude
MONTALAND Gilles
MOTOYA Bernard
MOREAU Mariecke
MOTTE Pierre-Yves
MOYNE Marie-Hélène
NAVARO Laurence
NEDANI Renée
NEGRI Claude
NICOLAI Paul
NOUVION HOUSSIN Carole
OGE Sophie
OHANESSIAN Yannick
OLIVER Bernard
OLIVER-BARAL Corinne

PAGLIA Stéphane
PARRAT Guy
PAYAN Jacques
PELLEING Frédéric
PELOUZET Nicole
PERROT Roselyne
PETIT Jean-Yves
PETRUCCI Daniel
PEYTAVIN DE GARAM Thierry
PHILIPPE Denis
POLIDORI Jean-Pierre
PONCET Justine
PORZIO Madyne
POUZET Marc
PROST Patrick
QUILICCI Daniel
QUILY-SALAGNAC Hélène
REVERCHON Marc
REY Sybille
RIGAUD Vincent
ROBERT Yves
ROSSIGNOL Claude
ROULET Didier
ROUVIER Sylvie
SANCHEZ Alice
SAUGERA Samantha
SCHULER Eric
SCHWARTZ Angélique
SERNA Didier

SFECCI Daniel
SILVESTRO Bernard
SOUDAIS Patrick
STRAPELIAS Sonia
SUPPA Anne
TABUTAUD Marie-Anne
TARTAGLIA Fabrice
TARTAR Claude
TCHIBOUKDJIAN Michèle
TEJAS Patricia
TICORY Jean
TISSOT Geneviève
TOMAS Blandine
TOURLAN Daniel
UPRAVAN Maley
VAN DEN BROECK Nathalie
VIAL Laure
VINCENT Michel
WESTRELIN Philippe

.....
Le CESER rend hommage à
Henri MERCIER, Président
du CESER de 1992 à 2001 et
disparu en 2021.



50 ANS
D'EXISTENCE
1972
2022

140
MEMBRES
DU CESER

4
COLLÈGES

62
ORGANISMES
REPRÉSENTÉS

19
ASSEMBLÉES
PLÉNIÈRES

35
BUREAUX
EXÉCUTIFS

CHIFFRES
CLÉS
2018
2023

+170
RÉUNIONS DE
COLLÈGES

108
VISITES
DE SITES

+ DE 1100
RÉUNIONS DES
COMMISSIONS
DE TRAVAIL

+75
RÉUNIONS DES
PREMIERS ET DES
VICE-PRÉSIDENTS

142
VISITES
DE SITES

Toutes nos études sont consultables
et disponibles en ligne
sur notre site www.ceser.maregionsud.fr
Retrouvez notre actu sur FaceBook :
Contact : com.ceser@maregionsud.fr

Directeur de la publication :
Philippe MAGNUS
Rédaction/Conception/Réalisation :
Judith Dossemont - Aurore Cassagne
Photos : Service Com Région - XDR
Décembre 2023





CESER Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur
27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02
Tél : 04 91 57 53 00

ceser.maregionsud.fr  [@ceserSUD](https://www.facebook.com/ceserSUD)

